

T HURINS'

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

Octobre 2006
N° 92



Intercommunalité



Sommaire

EDITORIAL.....	P. 3
INFORMATIONS MUNICIPALES.....	P. 4
INFORMATIONS DIVERSES.....	P. 10
VIE DE LA COMMUNE.....	P. 13
ENCART CENTRAL JOURNÉE DU FRUIT.....	P. 15
VIE ASSOCIATIVE.....	P. 21
CALENDRIER DES FÊTES.....	P. 31
ÉTAT CIVIL.....	P. 31
VOUS AVEZ LA PAROLE.....	P. 31
THURINS, VILLAGE FLEURI.....	P. 32



Pour rencontrer le maire ou les adjoints

- M. le Maire : jeudi et samedi de 10 h à 12 h sur rendez-vous
- Anny Meignier : mardi de 10 h à 12 h et sur rendez-vous
- Christian Marjollet : sur rendez-vous
- Paul Bouvard : sur rendez-vous
- Claude Claron : sur rendez-vous
- Eric Chantre : sur rendez-vous

MAIRIE DE THURINS

2, place Dugas - 69510 Thurins
Tél. 04 78 81 99 90 - Fax : 04 78 48 94 54
E-mail : thurins@coteaux-lyonnais.com

***Nous invitons les associations à déposer leurs articles
pour le prochain bulletin à la mairie.
Tout texte non parvenu avant le 9 décembre 2006
ne paraîtra pas dans le numéro du premier trimestre 2007.***

Merci de votre compréhension.



Responsable de la publication : Anny Meignier, adjointe
Comité de rédaction : la commission "information"
Création, réalisation : Freemac, 69590 St-Symphorien-sur-Coise - Tél. 04 78 57 70 70

Nous remercions toutes les personnes qui ont accepté de nous fournir des photos pour illustrer ce bulletin (Patrick Siquin, Bruno Accarel, Bernard Meignier et autres membres d'associations thurinoises, services municipaux...).

Editorial



En guise d'EDITORIAL, nous reprenons les termes de l'allocution prononcée par Monsieur Le Maire lors de l'inauguration de la Journée du Fruit le 10 septembre dernier.

**Mesdames et Messieurs les Sénateurs, Députés et Conseillers Généraux,
Mesdames et Messieurs les élus régionaux,
Mesdames et Messieurs les élus des Communautés de Communes,
Mesdames et Messieurs les élus représentant les chambres consulaires
Mesdames et Messieurs les représentants des pompiers et de la gendarmerie,
Madame la présidente de la Journée du Fruit
Chers collègues maires,
Chers amis visiteurs,
Chères Thurinoises, chers Thurinois,**

Le rendez-vous du 2^e dimanche de septembre à Thurins dure depuis 22 ans. Il faut bien constater que l'idée du départ était vouée au succès car les thèmes fondateurs étaient avant-gardistes tout en étant très simples.

Rassembler la population du village sur l'idée d'une fête ayant pour but de faire découvrir la production fruitière qui en fait la renommée.

Depuis plus de 20 ans, combien d'exemples d'intégration de nouveaux arrivants à Thurins pouvons-nous mettre à l'actif de la Journée du Fruit !

Les deux objectifs sont donc parfaitement atteints mais ils ne doivent pourtant pas occulter les difficultés que rencontre actuellement le monde agricole.

Thurins reste toujours un phare pour le monde agricole, par le nombre des exploitations et aussi par la petite taille de ces dernières. La richesse engendrée par le réseau d'irrigation et par la proximité de Lyon se décline de plus en plus souvent par de la vente directe, laquelle permet une valorisation de la production tout en assurant un relationnel de qualité avec le consommateur citoyen.

Mais, les difficultés à produire et surtout à obtenir des prix rémunérateurs pour ces productions fruitières sont de plus en plus criantes, face à des distorsions de concurrence à l'échelle mondiale, principalement basées sur des écarts très conséquents en terme de coûts de main d'œuvre et de charges sociales.

Alors, aujourd'hui, à Thurins, nous lançons tous un appel pour la préservation de notre environnement, pour celui de nos enfants, pour celui des générations à venir.

Mais, mon appel à moi, c'est de demander à tous nos responsables, élus et représentants agricoles de tout faire pour que notre agriculture ne meure pas. Comment imaginer notre planète demain, peut-être privée de ses sources d'énergie fossiles, sans une économie agricole locale ? Les productions de proximité auront évidemment toute leur place dans un tel contexte !

Alors, je voudrais très solennellement lancer un appel depuis ma modeste fonction pour que l'on arrête de décrier l'agriculture locale.

Oui, à Thurins, il y a beaucoup de cultures sous serres : sait-on seulement que ces cultures sont beaucoup moins traitées que les mêmes cultures en plein champ ?

Oui, à Thurins, les agriculteurs irriguent leurs cultures : sait-on que c'est pour produire des fruits de qualité ? Sait-on que les systèmes d'irrigation en goutte à goutte sont présents partout et permettent une optimisation des arrosages tout en économisant l'eau ?

Certes, tout n'est pas parfait, chez les agriculteurs comme chez tout le monde mais de grâce, cessons d'assimiler le chauffard au conducteur moyen et le voyou au citoyen ordinaire...

Editorial (suite)

L'écologie et la défense de l'environnement ne doivent pas non plus cultiver des images passéistes de l'agriculture. Rien ne m'agace plus que des réflexions visant à dire que les agriculteurs devraient travailler avec des chevaux de trait, comme autrefois, car «autrefois, c'était le bon temps...».

Ce n'est pas avec de la nostalgie que l'on fera vivre les agriculteurs de leur métier !

Les efforts produits pour obtenir des fruits sains et sans résidus nocifs pour la santé humaine sont bien réels et la législation actuelle encadre très sévèrement toute dérive.

L'agriculture fait des efforts et nous devons tous, chacun à notre place, faire des efforts.

Ces efforts étant souvent de simples changements de comportements.

Nous avons tous trop longtemps vécu dans la société du gaspillage et du gâchis par un manque de vision à long terme. Il est évident que si la prise de conscience n'est pas rapide, les dégâts sur notre planète risquent d'atteindre un point de non-retour.

Nos responsables politiques se doivent impérativement d'inclure dans leurs programmes cette prise de conscience pour un avenir durable.

A sa modeste échelle, la commune de Thurins essaie de conduire ses projets dans le cadre de réflexions intégrant la haute qualité environnementale, ce n'est peut-être qu'une goutte d'eau mais l'océan n'est-il pas une immensité de gouttes d'eau ?

Voilà mes réflexions du moment à propos de la défense de notre environnement, ces idées étant remarquablement reprises pour la symbolique exposition de fruits de cette année : c'est bien l'action de l'homme qui peut détruire notre terre ; c'est aussi la même main de l'homme qui peut ramener la raison et la paix.

Je ne peux ici m'empêcher de penser qu'il serait bon que la main de l'homme ne crée pas un contournement autoroutier au milieu du poumon vert de l'ouest lyonnais, alors que les modes de déplacements alternatifs devraient être promus le plus vite possible. Espérons que l'homme et sa raison l'emporteront sur le profit, toujours le profit...

J'espère que ce discours ne vous apparaîtra pas trop moralisateur, car je reste malgré tout plein d'espoir : il n'est pas possible de gâcher tout ce que la nature nous offre ; nous devons tout faire pour maintenir cette richesse trop souvent malmenée.

Les intentions modestes, aux retombées pourtant bien concrètes que chacun validera à l'intérieur de notre charte de l'environnement seront notre contribution et un premier geste pour une prise de conscience plus complète.

Bonne Journée du Fruit à toutes et à tous.

*Le Maire,
Roger Vivert*

LA MUNICIPALITÉ VOUS DONNE RENDEZ-VOUS :

- **Le 14 octobre**, à 11 h, dans le Vallon, pour l'inauguration des bassins de rétention - aire de jeux et de l'extension de l'école maternelle.
- **Le 9 novembre**, à 20 h, salle Saint Martin, pour une réunion publique d'information sur l'instauration d'une Zone Agricole Protégée (Z.A.P.) sur le territoire communal.
- **Le 23 novembre**, à 20 h, salle Saint Martin, pour une réunion publique d'information au cours de laquelle vous sera présenté le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D.) qui traduit les orientations politiques de la commune.
- **Le 7 janvier**, à 11 h, salle Saint Martin, pour la traditionnelle cérémonie des vœux.

Informations municipales

DES NOUVELLES DES “GRANDS CHANTIERS” EN COURS

Ils occupent vos élus depuis plusieurs mois et commencent à se préciser !

Nous vous tiendrons régulièrement informés de leur avancement dans ce bulletin et par des réunions publiques, générales ou de riverains.

P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme)

Deux réunions publiques vont être organisées prochainement à la salle Saint Martin, notez-les sur vos agendas :

- **JEUDI 9 NOVEMBRE, À 20 H : information sur l'instauration d'une Z.A.P. (Zone Agricole Protégée) sur le territoire communal.**
- **JEUDI 23 NOVEMBRE, À 20 H : présentation du P.A.D.D. (Plan d'Aménagement et de Développement Durable) qui définit les orientations de politique générale de la commune dont découleront zonage et règlement.**

Le pôle multiservices du Vallon

Comme nous l'avons annoncé lors de la cérémonie des vœux, après la conduite d'une étude de centralité, nous avons fait le choix de réaliser un bâtiment comportant le nouveau restaurant scolaire, la médiathèque, des surfaces commerciales et une chaufferie centrale alimentée par une énergie renouvelable, sur la parcelle située entre le parking de l'école maternelle et la départementale, tout près de la Mairie. Le début d'année a été consacré à l'étude de la faisabilité technique et financière. Pour cela un programmiste, Monsieur Mure a mené cette étude avec nous depuis le mois de février. Nous avons abouti à un cahier des charges détaillé au mois de juillet; dans le même temps nous

avons travaillé à déterminer la meilleure procédure pour avoir une réalisation de qualité avec la meilleure équipe d'architectes possible. Ainsi nous avons opté pour la mise en place d'un concours d'architectes. Cette procédure est en cours. Nous avons procédé au choix de trois équipes que nous avons retenues sur leur compétence à proposer des projets intégrés dans leur environnement, respectueux des démarches de haute qualité environnementale et ayant de solides références en matière de constructions similaires. Ces trois équipes ont entre leurs mains le projet technique détaillé que nous avons mis au point. Elles ont jusqu'au 27 octobre pour «plancher» et proposer leurs projets au jury composé d'élus et de professionnels. A l'issue de ce choix, la phase vraiment opérationnelle pourra commencer.

Réhabilitation de la place de la fontaine

SONT EN COURS

- Le recensement des réseaux existants sous cette place et en bordure, le long de la départementale et l'étude d'éventuels travaux sur ces réseaux avant la réfection du sol.
- Les études avec la Maison du Département pour une légère modification de la départementale dans sa traversée de la place Dugas, afin de créer un espace terrasse devant le Bar'hic.

Voie nouvelle entre la rue du 8 mai et le chemin du Mathy

Réalisation en cours d'un document d'arpentage prenant en compte l'élargissement de l'impasse des Sapins et la création d'un parking sur le fond de l'ancienne propriété Charpin. Concertation avec la société MCP, dont le projet de voirie, lié aux constructions sur le terrain Rivière, sera rétrocédé à la Commune à la fin du chantier, pour harmonisation des études et travaux.

URBANISME

A lire attentivement avant d'entreprendre des travaux dans votre habitation.

Rappel de la réglementation

DOIVENT FAIRE L'OBJET D'UNE DÉCLARATION DE TRAVAUX À DÉPOSER EN MAIRIE

- Toute réfection ou modification de façade ou de toiture, création d'ouvertures (fenêtres, portes-fenêtres, vitrines), pose de fenêtres de toits, de panneaux solaires...

Pour ces travaux touchant à l'aspect extérieur des habitations, se référer au nuancier de teintes pour menuiseries et crépis et aux modèles de tuiles déposés en mairie.

- Toute création de surface inférieure à 20 m² (murs compris) : nouvelle pièce, agrandissement d'habitation, construction de garage, balcon, terrasse, véranda, abri de jardin ou abri bois sur terrain déjà construit.

Attention : pour toute construction de ce type supérieure à 20 m², il faut impérativement déposer une demande de permis de construire.

- Toute construction de piscine permanente (attention : distance à respecter par rapport aux propriétés voisines) ainsi que pose de «couverture» de sécurité sur piscine, **si la surface excède 20 m², il faut déposer une demande de permis de construire.**

- Toute création de clôtures ou murets.

- La construction de serres occupant une surface supérieure à 2 000 m² ou de plus de 4 m de hauteur sur un même tènement (ensemble de parcelles) appartenant à un même propriétaire.

N'attendez pas la dernière minute pour déposer votre déclaration de travaux, il faut attendre la réponse de la D.D.E. et des services extérieurs consultés pour commencer (délai entre 1 et 2 mois).

Après obtention de l'autorisation de la commune, affichage obligatoire sur le terrain, visible de la voie publique et délai de 2 mois avant démarrage des travaux (délai de recours des tiers).

Pour tous renseignements, vous pouvez joindre le service urbanisme le matin (sauf samedi) ou sur rendez-vous les mardi et jeudi après-midi et le 1^{er} samedi du mois.

Informations municipales (suite)

VOIRIE

Dégâts d'orages

- Les forts orages du mercredi 5 et jeudi 6 juillet ont occasionné de gros dommages sur la RD311 au niveau du stop de la rue du 8 mai.
- Un busage défectueux, provoquant l'inondation du carrefour et du garage Citroën a été repris en urgence sur 50 m de long par les services techniques et l'entreprise Journoud.



- Un effondrement de la RD311 s'est produit avec la nécessité de reprendre en totalité le busage la traversant. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise De Gasperis et financées par la M.D.R. (Département).



- La traversée sous la rue du 8 mai sera reprise ultérieurement, par la C.C.V.L.

Entretien des voies communales

- Conséquence indirecte de ces orages, les agents de la voirie ont du reprendre des busages bouchés et des nettoyages de chaussées dans plusieurs endroits de la commune, ce qui a provoqué un retard dans la fauchage.
- Une campagne de bouchage de «nids de poules» sera réalisée à l'automne, sur l'ensemble de la commune.
- **Rue Merle** - Le chantier de réfection de la rue Merle se déroule en 3 phases successives :
 1. Mise en séparatif des réseaux d'eaux pluviales et d'eaux usées (maître d'œuvre, le S.I.A.H.V.G.)
 2. Enfouissement des réseaux secs (maître d'œuvre : la commune, coordination des différents intervenants : le S.Y.D.E.R.)
 3. Réfection des trottoirs et de la chaussée (maître d'œuvre : la C.C.V.L.).Malgré les difficultés liées à l'étroitesse de la rue, le chantier se déroule sans problème.

Nous remercions les riverains pour leur patience et leur compréhension.



BÂTIMENTS COMMUNAUX

Maison Vincent en face de l'Eglise

Le permis de construire a été déposé pour la réhabilitation de ce bâtiment, qui aura un local commercial de 120 m² environ au rez-de-chaussée (proposé à la vente ou à la location) et 4 logements répartis sur les deux niveaux restants.

Une consultation d'entreprises va être lancée (démarrage des travaux de gros œuvre prévu fin 2006 à début 2007).

Cimetière

Le portail du cimetière a de plus en plus de mal à fonctionner. Le pilier sur lequel il est fixé a bougé et s'est détaché sensiblement du mur par lequel il était soutenu.

Cet ensemble va donc être réparé, tout en lui conservant son style actuel, et le passage élargi de manière à laisser plus d'aisance au véhicule des Pompes Funèbres.

Eglise

La sortie de secours actuelle de l'Eglise ne répond plus aux normes de sécurité et peut être dangereuse car sortant dans le virage de la départementale RD311. Une nouvelle issue de secours va être créée et sortira de plain-pied sur l'espace piéton côté Mairie.

Extension de l'école maternelle

Elle sera officiellement inaugurée le samedi 14 octobre à 11 h en même temps que les bassins de rétention-eau de jeun.

MAISON À VENDRE

La Municipalité souhaite mettre en vente l'ex «propriété Charpin» (1, impasse des sapins) mais elle a besoin, auparavant, de délimiter avec précision la surface foncière qui sera vendue avec le bâtiment, délimitation liée au plan précis de la «voie nouvelle» dont l'étude est en cours.

Dans l'attente de la connaissance exacte de ces éléments, nous invitons les personnes intéressées par cette acquisition à se faire connaître en mairie. Les modalités de proposition de prix liées à l'acquisition leur seront communiquées dès que la mise en vente sera possible.

FÊTES ET CÉRÉMONIES

- **Inauguration de l'extension de l'école maternelle et des bassins de rétention / aire de jeux du Vallon le 14 octobre à 11 h.**

Tous les Thurinois sont bien entendu invités à cette inauguration officielle.

- **Déroulement prévu pour les cérémonies du 11 novembre**

La messe pour la paix sera célébrée à Thurins à 9 h 30 et sera suivie d'une cérémonie et d'un vin d'honneur offert par la municipalité. Une délégation se rendra à Messimy pour la cérémonie à 11 h 30.

- **Décoration du village pour les fêtes de fin d'année**

Des ateliers seront organisés comme les années précédentes à la mairie :

- le lundi 23 octobre pour préparer les décorations
- le mardi 28 novembre pour la confection des bouquets qui seront accrochés le samedi 2 décembre dans le village.

Notez ces dates dans vos agendas ! Nous lançons un appel à toutes les bonnes volontés pour créer et mettre en place l'esprit de fête dans notre village, le résultat sera à la hauteur des efforts que chacun fera pour le rendre accueillant.

Nous appelons tous ceux qui tailleront des conifères aux branches épaisses et bien touffues (pas d'ifs ni de cyprès) dans la 2^e quinzaine de novembre à se faire connaître en mairie pour une éventuelle récupération en vue de la confection des bouquets.

ÉCOLE - CANTINE - ENFANCE - JEUNESSE

L'accueil périscolaire

Pour tous les usagers du service, la rentrée s'est passée comme à l'habitude : Suzanne Marnas et Vanessa Krantz ont accueilli petits et grands dans la salle située au premier étage de l'école primaire. Pourtant, depuis la rentrée, **le service n'est plus géré par l'Association des Familles de Thurins. Il est devenu un service municipal.** Le service continue d'accueillir tous les enfants de 2 ans à 12 ans scolarisés dans les écoles de Thurins le matin de 7 h 30 à 8 h 30 et le soir de 16 h 30 à 18 h 15. Les inscriptions se font auprès des animatrices et en Mairie.

Nous renouvelons nos remerciements à l'Association des Familles qui a assumé le fonctionnement de ce service pendant de nombreuses années.

Le temps d'animation Cantine

Depuis plus d'un an, Bénédicte Honegger et Franck Nurier accueillent les enfants de l'école primaire publique entre 11 h 30 et 13 h 30. Ils sont chargés d'accompagner les enfants au restaurant scolaire et d'animer le temps où ils ne sont pas à la cantine. C'est-à-dire de 11 h 30 à 12 h 30 pour les élèves de cycle 3 et de 12 h 30 à 13 h 20 pour les élèves de cycle 2. Ce temps d'animation est consacré à des jeux calmes pour les uns à des jeux dans la cour pour d'autres. Les animateurs disposent des cours, de la salle d'évolution,

de la salle de l'accueil périscolaire, de la BCD et de la salle informatique en fonction des animations qu'ils comptent mener. Ils reconnaissent volontiers que le moment le plus difficile et le plus stressant est la conduite du rang dans les rues de Thurins jusqu'à la cantine, certains rangs ne respectant que très peu les règles de la circulation. Si le temps en attendant le repas ou la reprise des cours doit rester un temps de détente, il se doit d'être encadré et animé. Bénédicte et Franck ont donc pour mission de proposer des activités ludiques aux enfants. Ils sont bien sûr également chargés de faire en sorte que les règles de la vie sociale soit respectées. Des réunions de coordination ont lieu une fois par mois avec Sylvie Champel, coordinatrice enfance et jeunesse sur notre commune pour réguler et faire évoluer les animations.

Pour toutes informations, suggestions ou autres questions concernant les temps d'accueil périscolaire ou cantine, vous pouvez contacter d'abord les animateurs (c'est plus facile sur le périscolaire qu'à midi). Vous pouvez également contacter Sylvie Champel, coordinatrice enfance jeunesse à la Mairie ou à la M.J.C. ou Paul Bouvard, l' élu responsable en prenant rendez vous à la Mairie.

ENVIRONNEMENT

La Journée du Fruit a porté cette année un message fort sur la protection de l'environnement.

Pour que cette journée ne reste pas sans suite, le Conseil Municipal et Comité de la Journée du Fruit ont souhaité vous proposer ensemble une charte : «**Un défi pour Thurins**».

Cette charte (voir page 14), reste à votre disposition à l'accueil de la mairie. Vous pouvez venir la signer et par ce geste montrer votre attachement à la protection de notre environnement, comme ont pu le faire élus, Thurinois et visiteurs lors de la fête.

Sachant qu'il est difficile de pouvoir respecter toutes les propositions, nous vous proposons de relever le défi et de vous

engager, par votre signature, sur 2 actions choisies parmi celles de la liste où elles sont regroupées autour des 4 éléments à protéger : «*l'eau, l'air, la terre et le feu* (ou l'énergie)».

Déchets verts

Rappel

Vu le décret n° 2002-540 qui porte sur le classement des déchets et l'article 84 du règlement sanitaire départemental, **les déchets verts (taille d'arbres, tonte des pelouses) ne doivent pas être brûlés mais déposés à la déchetterie.**

Informations municipales (suite)

COMMISSION "AFFAIRES CULTURELLES"

Relations avec les associations

• LE FORUM DES ASSOCIATIONS

Il s'est déroulé le samedi 2 septembre à la salle Saint Martin et a été très apprécié de tous.

Ambiance conviviale, partage, rencontres, projets...

Chacun a pu constater la richesse et la diversité des activités proposées. Il y en avait pour tous les goûts et tous les âges !

Nous en profitons pour remercier une fois encore tous les bénévoles qui mettent leur dynamisme, leurs compétences et beaucoup de leur temps au service de la collectivité à travers ces activités, qu'elles soient de loisirs ou de service.

Quelques absents, peut-être à cause de l'inauguration du parc du Vourlat et du stade à Messimy ce même jour ?...

Nous espérons les voir l'année prochaine pour que ce forum soit un reflet fidèle de la vitalité et de la diversité thurinoises.

• PRÉPARATION DU CALENDRIER DES FÊTES 2007

Retenez déjà la date du **14 novembre** à laquelle aura lieu à **20 h 30 à la mairie**, la réunion des présidents d'associations pour mettre en place le calendrier des manifestations 2007 et réserver les salles. Nous souhaitons que toutes les associations soient représentées et viennent avec les dates précises de leurs rencontres, animations, soirées...

• DEMANDES DE SUBVENTIONS

Comme chaque année, elles sont à déposer en mairie avant le 26 novembre, accompagnées d'un dossier les motivant ainsi que des comptes précis de l'année précédente, trésorerie comprise.

Expositions

• «LES LOGES DE THURINS»

La salle des mariages de la mairie accueille actuellement cette exposition, préparée par le Groupe de Recherche sur l'Histoire et le Patrimoine de Thurins et mise en place à l'occasion de la Journée du Fruit.

Merci à Gérard Pinson, Bernard Tissot et Pierre Confort qui ont sauvé de l'oubli ces loges, abris, cabanes, humbles témoins de la vie rurale du siècle passé dans notre commune.

• «REGARDER SOUS L'EAU»

Cette exposition se tiendra dans la salle des mariages du 16 novembre au 17 décembre 2006.

Organisée par les Photographes Sous Marins du Rhône avec le soutien de Galathée Plongée (club de plongée qui s'entraîne à la piscine de Vaugneray) et du C.S.B.J. Plongée, elle sera inaugurée le 16 novembre à 19 h.



Médiathèque

• Les activités avec les classes et le public ont repris aux heures habituelles.

Notez déjà les prochains rendez-vous avec Valérie pour «l'heure du conte» : les 18 octobre, 15 novembre et 13 décembre à partir de 11 heures à la médiathèque.

• Une subvention de 800 euros a été attribuée à la médiathèque par le Centre National du Livre pour son projet de développement de son fonds d'ouvrages autour du thème «vie rurale» (charge à elle d'y consacrer la même part de son budget 2006).

Ce thème a été choisi car il répond aux centres d'intérêt de nombreux lecteurs, enfants comme adultes.

- Ceux qui aiment bien retrouver, dans des «romans du terroir» ou des témoignages, une époque, une ambiance, des modes de vie, des situations qu'ils ont connues ou qui les font rêver.

- Les «nouveaux ruraux» qui souhaitent découvrir les multiples facettes du milieu dans lequel ils sont venus habiter sans bien le connaître (nature, géographie, histoire locale, coutumes, traditions).

- Les amoureux de leur région, de ses richesses, qui ne se lassent pas de la découvrir ou ceux qui sont passionnés par l'histoire locale, qui cherchent à en retrouver les traces pour la sauver de l'oubli, la partager et redonner, par l'éclairage du passé, tout son sens au présent.

- Ceux qui voient plus loin et s'intéressent à d'autres civilisations, à la vie quotidienne paysanne dans d'autres pays ou à d'autres époques.

- Les enfants, toujours fascinés par la nature et les animaux qui les entourent, que ce soit dans des documentaires ou dans des albums ou des contes mettant en scène des animaux...

- Les enseignants qui sont demandeurs de documentation pour aider les enfants à découvrir leur environnement et enrichir leurs recherches.

Vous trouverez donc, entre autres, les titres suivants :

Parmi les «beaux livres» :

*Femmes de nos campagnes ; Les monts du Lyonnais
Les plus beaux trekkings en France ; La France de nos terroirs
Almanach gourmand ; Au fil des saisons
Petits métiers des villes, petits métiers des champs...*

Parmi les romans du terroir :

*Une étrange entreprise (de Jean Anglade)
La demoiselle des Bories (de M. Dupuy)
Les petits cailloux : mémoire d'un instituteur (de G. Lopez)...*

Parmi les documentaires :

Le jardinage pour les nuls ; et d'autres livres sur le jardinage...

Parmi les ouvrages pour enfants :

*Mon premier herbier de feuilles ; Mon premier herbier de fleurs
4 saisons d'activités nature en famille...*

Les livres d'analyse économique ou politique des problèmes rencontrés par le monde agricole ont été volontairement écartés de nos choix car ils ne sont pas demandés et l'actualité change trop vite dans ce domaine.

• AVIS AUX AMATEURS ! DVD ACHETÉS RÉCEMMENT :

*Charlie et la chocolaterie ; Le monde de Narnia
Dans la série «C'est pas sorcier» : Séismes, volcans ; Quels chantiers ; Le corps humain.
Dans la série «Quelle aventure» : A la cour du roi Louis XIV ; Au temps des chevaliers ; François 1^{er} une journée de fou ; Sur la piste des corsaires et des pirates ; Sur la trace des pharaons.*

PRINCIPALES DÉLIBÉRATIONS ET DÉCISIONS PRISES AU COURS DE CE TRIMESTRE

Réunion du Conseil Municipal du 30 juin 2006

- **Décision de retenir le Cabinet LARUE pour la mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la place de la fontaine.**

Coût de la mission : 20 900 euros HT

- **Construction du pôle multi-services du Vallon : désignation des membres du jury et de la commission technique dans le cadre d'un concours restreint de maîtrise d'œuvre sur esquisse.**

Membres du jury à voix délibérative (9)

- 5 élus (Roger Vivert, maire, président du jury, Paul Bouvard, Claude Claron, Christian Marjollet et Josette Jasserand)

- 3 architectes

- 1 représentant de la Direction Régionale des Affaires culturelles

Membres du jury à voix consultative (2)

- le trésorier payeur de la Commune

- 1 représentant de la Direction Générale du Commerce, de la Concurrence et de la répression des Fraudes

Membres de la commission technique (9)

- 5 élus issus du Comité de pilotage (Anny Meignier, Alain Légli, Noël Confort, Camille Thomas et Roger Richard)

- Le programmiste ayant étudié la faisabilité du projet avec la Commune (M. MURE du cabinet ARCHIGRAM)

- 1 représentant de l'association HESPUL

- 1 représentant de la société TECHNOREST qui a étudié avec les élus le projet «restaurant scolaire»

- 1 représentant du cabinet «bureau de contrôle technique»

Réunion du 19 mai

- **Accord donné à l'adhésion de la C.C.V.L. au syndicat mixte A.C.C.O.L.A.D.E. qui reprend les missions et les activités de l'Association du Pays des Coteaux du Lyonnais pour l'Aménagement et le Développement (A.C.O.L.A.D.E.), créée en 1999 afin d'assurer la gestion et la coordination des actions de développement Rhône-Alpes sur un périmètre couvrant les 4 communautés de communes de l'ouest**

lyonnais, à savoir les communautés des Pays de l'Arbresle, des Vallons du Lyonnais, du Pays mornantais et de la Vallée du Garon.

- **Approbation des statuts de ce syndicat**
- **Approbation de la modification de statuts de la C.C.V.L.**
Statuts modifiés afin de préciser la définition de l'intérêt communautaire de certaines compétences telles que le logement social et le logement en faveur des personnes défavorisées.
- **Approbation du retrait du terrain de football et des vestiaires situés à Messimy de la liste des équipements sportifs d'intérêt communautaire et de leur cession gratuite à la commune de Messimy qui en assure la gestion courante.**

- **Adoption des tarifs des repas au restaurant scolaire**

Le tarif enfant passe de 3,16 à 3,25 euros pour 2006-2007

Le tarif adulte passe de 5,25 à 5,35 euros pour 2006-2007

* **Garderie périscolaire :**

Décision de reprise de l'activité par la Commune à compter du 1^{er} août

Décision de créer 2 postes d'agents d'animation (pour une durée de 12 heures/semaine en période scolaire).

Création d'une régie de recettes pour recueillir les règlements des parents.

Tarifs alignés sur ceux de l'étude.

En attendant la fixation officielle des nouveaux tarifs par la Préfecture, reprise de ceux de 2005-2006 (de 1,60 à 2,20 euros selon le quotient familial)

* **Dépôt de permis de construire et de démolir pour la partie de la maison Vincent appartenant à la Commune,** pour lancer les travaux de réhabilitation de cette maison.

* **Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer :**

- **la convention avec HESPUL et le SYDER** pour l'accompagnement technique du projet du pôle multi-services du Vallon sur l'utilisation d'énergies renouvelables.

- **la convention avec la Chambre d'Agriculture pour définir les modalités de partenariat pour création d'une Z.A.P.** (Zone Agricole Protégée)

Coût estimé de la prestation : 16 680 euros, dont 2 871 euros à la charge de la Commune

Vous pouvez consulter les comptes rendus complets de ces réunions en mairie.



Les réunions du Conseil Municipal sont publiques et tout citoyen peut y assister
(mais ne peut intervenir sans y être invité par M. le Maire).
Les prochaines séances auront lieu les 20 octobre, 24 novembre, 15 décembre à 20 h 30.

Informations diverses

RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES POLITIQUES

Conditions d'inscription dans la commune :

- Avoir son domicile réel dans la commune ou y habiter depuis le 1^{er} septembre 2006.
- OU
- Figurer pour la 5^e fois sans interruption au rôle d'une des contributions directes communales.
- OU
- Etre assujetti à une résidence obligatoire dans la commune en qualité de fonctionnaire public.

Les personnes concernées qui désirent s'inscrire sur les listes électorales qui prendront effet à compter du 1^{er} mars 2007, doivent déposer leur demande en mairie, le 31 décembre 2006 au plus tard, munies des justificatifs de l'identité et du lien avec la commune.

Attention : les personnes qui atteindront **18 ans** avant la clôture définitive des listes, soit le **1^{er} mars 2007**, seront inscrites d'office, sous réserve qu'après vérification par les services municipaux, elles répondent aux autres conditions prescrites par la loi.

Toute personne pourra obtenir en mairie les renseignements correspondant à sa situation particulière.

OFFRE D'EMPLOI : CDD DE 3 MOIS

La Mairie recherche un agent des services techniques à temps complet ayant si possible le permis Poids Lourds et des notions en TP et maçonnerie.
(s'adresser au secrétariat de la mairie : 04 78 81 90 93).

UN SITE POUR LES DEMANDEURS D'EMPLOI

Sur Assedic.fr, c'est simple et rapide de tout faire, même de s'inscrire. Accessible 24 h / 24, 7 j / 7, les demandeurs d'emploi peuvent accéder à un ensemble de services et ainsi gagner du temps.

Grâce au site internet www.assedic.fr, rubrique UNIdialog, les demandeurs d'emploi peuvent s'inscrire, se réinscrire mais aussi s'informer, s'actualiser, consulter et suivre leur dossier, obtenir les attestations dont ils ont besoin et procéder à tout changement de situation (coordonnées postales, bancaires, etc).



Association Intercommunale de l'Ouest Lyonnais INFORMER, RÉFLÉCHIR, AGIR POUR L'EMPLOI

- L'Association a réalisé un classeur rassemblant un maximum d'informations pouvant intéresser autant les employeurs, que les salariés, les demandeurs d'emploi ou les jeunes en orientation.

VOUS Y TROUVEREZ DES RENSEIGNEMENTS SUR :

- Conditions d'embauche : formalités, contrats, charges...
- Particulier employeur : contrat de travail, chèque emploi service
- Droit du travail salarié : contrat, réglementation
- Demandeur d'emploi : formation, indemnisation, organisme à contacter
- Spécificités pour les jeunes 16-25 ans, les handicapés.
- Fonction publique : particularités
- Formation : organismes, financement
- Métiers : nomenclature, classement par secteurs d'activités.

Ce classeur est consultable sur place, à l'accueil de la mairie, aux horaires d'ouverture.

- Les propositions d'offres d'emplois de Solidarité Emploi sont affichées toutes les semaines en mairie, à la M.J.C. et à la Poste.

Chercheurs d'emploi, l'association peut vous proposer :

- une formation d'aide personnalisée pour plus d'efficacité
- des cours d'initiation ou de perfectionnement en informatique (word, excel).

Un poste à pourvoir ?

Pour une offre d'emploi industriel, artisanal, associatif
Ou de proximité...

En recherche d'emploi ?

Orientation ou évolution professionnelle, reconversion
Création d'entreprise...

Ayez le réflexe de proximité avec SOLIDARITÉ EMPLOI
Service des offres : 04 78 44 67 42

Correspondant local : Roger RICHARD

INFORMATION COMITÉ DU RHÔNE

Premier financeur associatif de la recherche contre le cancer en France, la Ligue suscite des avancées très importantes dans le traitement et la qualité de vie des malades, en soutenant tous types de projets qui vont de la recherche fondamentale à son application au lit du malade.

Le Comité du Rhône a consacré 808 580 € à cette mission prioritaire en 2005.

Il souhaite faire connaître à ceux d'entre vous qui sont touchés par la maladie, l'aide qu'il peut leur apporter.

Accueil Cancer propose des services gratuits

- Une écoute téléphonique au 04 78 24 14 74 et un accueil.
- Des groupes de parole pour les malades et anciens malades.
- Une consultation avec une psychologue.
- Une aide financière quand la maladie rend difficile le quotidien (sur dossier établi par une assistante sociale).



86 bis, rue de Seze - 69006 LYON
Tél. 04 78 24 14 74

Fax : 04 78 52 68 69

e-mail : cd69@ligue-cancer.net

NOTEZ-LE

La mairie sera exceptionnellement fermée les samedi 28 octobre et 23 décembre.

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens (filles ou garçons) nés en octobre, novembre et décembre 1990 doivent se présenter en mairie avant le 31 décembre 2006 munis de leur carte d'identité et de leur livret de famille pour leur recensement.

Les rapports annuels d'activités du S.I.A.H.V.G. (syndicat d'assainissement) **et du S.I.D.E.S.O.L.** (prix et qualité des services publics d'eau potable) sont à votre disposition pour consultation à l'accueil de la mairie.

ENQUÊTE SUR LES CHANGEMENTS DANS L'ORGANISATION DU TRAVAIL ET L'UTILISATION PROFESSIONNELLE DE L'INFORMATIQUE

L'INSEE, en partenariat avec la Direction de l'Animation, de la Recherche et des Études Statistiques du Ministère du Travail (D.A.R.E.S.) et le Centre d'Étude de l'Emploi (C.E.E.) réalise du 18 septembre au 17 novembre 2006 une enquête sur les changements dans l'organisation du travail et l'utilisation professionnelle de l'informatique auprès de salariés ou d'anciens salariés résidant en France.

Elle va permettre l'étude des nouvelles formes d'organisation du travail liées, entre autres choses, à l'informatisation et à l'introduction des nouvelles technologies. Elle vise notamment à faire le lien entre l'influence des nouvelles technologies sur l'environnement de travail des salariés et la stratégie générale des entreprises sur ce même sujet.

Dans notre commune, certains résidents seront sollicités. Ils recevront une lettre indiquant l'objet de l'enquête et le nom de l'enquêteur de l'INSEE chargé de les interroger.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

CONSEILS DE LA TRÉSORERIE GÉNÉRALE DU RHÔNE POUR LE PAIEMENT DE VOS IMPÔTS

Pour vous simplifier la vie, optez pour le prélèvement !

Le prélèvement est un mode de paiement simple, pratique et sûr :

- une fois l'adhésion effectuée, vous ne vous souciez plus du paiement de votre impôt ;
- en fonction de l'évolution du montant de votre impôt d'une année sur l'autre, vous avez la possibilité de moduler le montant des prélèvements ;
- il vous évite d'oublier des échéances et de subir une majoration de 10 %.

VOUS AVEZ LE CHOIX ENTRE DEUX FORMULES DE PRÉLÈVEMENT :

- La mensualisation : permet d'étaler sur l'année le paiement de vos impôts pour mieux gérer votre budget. Chaque prélèvement mensuel correspondra au dixième de l'impôt payé l'année précédente et sera effectué le 15 du mois.
- Le prélèvement annuel (taxe d'habitation, taxe foncière) ou par tiers (impôt sur le revenu) : permet de payer l'intégralité de votre impôt à chaque échéance sans démarche supplémentaire. Le prélèvement interviendra systématiquement **10 jours après** la date limite de paiement.

VOUS BÉNÉFICIEZ D'UN INTERLOCUTEUR PRIVILÉGIÉ : LE CENTRE PRÉLÈVEMENT SERVICE

Ouvert depuis 2003, le Centre Prélèvement Service délivre des informations sur les deux formules de prélèvement, enregistre les demandes d'adhésion, et assure la gestion des contrats de prélèvement (changement de situation familiale ou de compte bancaire, déménagement, modifications des mensualités ...).

Vous pouvez joindre le Centre Prélèvement Service

Par téléphone : **0 820 012 011** (coût d'un appel local)
de 8 h 30 à 19 h

Par courriel : cps.lyon@finances.gouv.fr

Par courrier : 69327 Lyon cedex 03

Par télécopie : 04 37 91 87 97

Informations diverses (suite)

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS (à lire attentivement pour gagner du temps lors de la constitution du dossier)

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

RAPPEL : pour circuler en Europe, une carte nationale d'identité en cours de validité est obligatoire.

Prévoyez de faire vos demandes au plus tôt, les délais d'obtention sont assez longs.

Nouveau : caractéristiques des photos. Les photos des photomaton ne sont plus valables pour l'instant, seuls les photographes sont capables de délivrer des photos conformes.

LE PASSEPORT ÉLECTRONIQUE

COMMENT L'OBTENIR ?

Remarques importantes

Les passeports en cours de validité sont valables jusqu'à leur péremption. C'est également le cas des inscriptions d'enfants qui y figurent. Il n'est donc pas nécessaire de demander leur renouvellement par anticipation.

Par ailleurs, quel que soit le type de passeport détenu, l'accès au territoire de certains pays peut être subordonné à la possession d'un visa ou à la date de validité du passeport. Les usagers sont donc invités à consulter le site du Ministère des Affaires Étrangères : www.diplomatie.gouv.fr (rubrique «conseils aux voyageurs»).

CONDITIONS GÉNÉRALES DE DÉLIVRANCE DU PASSEPORT ÉLECTRONIQUE

Passeport pour un majeur

Liste des documents à fournir :

- une copie intégrale de l'acte de naissance en original.
ATTENTION : le livret de famille personnel ou celui des parents n'est plus accepté pour justifier de son état civil.
- 2 photographies d'identité récentes de format 3,5 cm x 4,5 cm, identiques et parfaitement ressemblantes, de face et tête nue, sur fond clair, neutre et uni, en couleur ou en noir et blanc (voir planche photographique en mairie),
- la preuve de la nationalité française (document à produire en original),
- un justificatif récent de votre domicile (à vos nom et prénom),
- des timbres fiscaux pour un montant de 60 euros,
- un document officiel avec photo permettant de vous identifier (carte nationale d'identité, carte professionnelle délivrée par l'État, permis de conduire, permis de chasser, etc),

- le formulaire de demande rempli et signé,
- lors de la remise de votre passeport, vous devrez restituer l'ancien, sauf s'il comporte un ou plusieurs visas toujours en cours de validité.

Passeport pour un mineur (sauf pour se rendre ou transiter aux États-Unis)

Les inscriptions d'enfants qui figurent d'ores et déjà sur les passeports des parents en cours de validité demeurent valables sous réserve que l'enfant soit âgé de moins de 15 ans.

A compter du 18 avril 2006, les enfants ne peuvent plus être inscrits sur le passeport des parents.

Pour toutes les destinations nécessitant un passeport, un mineur, quel que soit son âge, doit désormais posséder un passeport, dont la validité est de 5 ans.

La demande est présentée par une personne exerçant l'autorité parentale.

Liste des documents à fournir :

- une copie intégrale de l'acte de naissance
ATTENTION : le livret de famille des parents n'est plus accepté pour justifier de l'état civil de l'enfant.

Cas particulier des mineurs

- le livret de famille n'étant plus exigible, le représentant légal devra justifier de sa qualité et fournir l'original récent de son extrait d'acte de naissance ainsi que l'original de celui du mineur,
- toutefois, la note technique concernant l'autorité parentale en cas de famille désunie reste applicable,
- les originaux des actes intégraux étrangers seront acceptés,
- 2 photographies d'identité récentes de format 3,5 cm x 4,5 cm, identiques et parfaitement ressemblantes, de face et tête nue, sur fond clair, neutre et uni, en couleur ou en noir et blanc (voir planche photographique en mairie),
- la preuve de la nationalité française (le document attestant de la nationalité française doit être produit en original),
- un justificatif récent du domicile du représentant légal,
- des timbres fiscaux pour un montant de 30 euros,
- le formulaire de demande rempli et signé par le représentant légal,
- lors de la remise de votre passeport, l'ancien passeport de l'enfant devra être restitué, sauf s'il comporte un ou

plusieurs visas toujours en cours de validité.

- selon les cas : la décision de justice, le jugement de divorce fixant les conditions d'exercice de l'autorité parentale sur le mineur, la déclaration conjointe de l'exercice de l'autorité parentale, le jugement de tutelle,
- une pièce d'identité du représentant légal.

Le passeport d'un mineur est remis en présence de son représentant légal.

A partir de 13 ans, le passeport doit être signé par son titulaire.

Passeport perdu ou volé...

Vous devez constituer un dossier dans les conditions d'une première demande ou d'un renouvellement (voir **liste des documents à fournir ci-contre**) en le complétant par :

- s'il s'agit d'une perte, une déclaration de perte établie à votre mairie au moment du dépôt de la demande,
- ou en cas de vol, une déclaration de vol établie par le commissariat ou toute unité de police de quartier,
- si vous avez perdu votre passeport à l'étranger, vous pouvez effectuer la déclaration auprès du service consulaire français ou auprès d'un service de police étranger.

Cas particuliers

Votre passeport actuel vous sera remplacé, sans perception de taxe, par un passeport électronique dans les cas suivants :

- modification d'état civil ⁽¹⁾,
- erreur de l'administration.

La fin de validité du titre délivré sera identique au passeport précédent. Toutefois, cette délivrance sera instruite comme une première demande du passeport électronique. Le dossier devra donc être constitué avec toutes les pièces nécessaires à une demande.

(1) Dans ces cas, seront également jointes les pièces justifiant des modifications demandées si elles ne figurent pas en mentions marginales sur la copie intégrale de l'acte de naissance.

Les passeports «URGENTS»

Les procédures d'urgence jusque-là en vigueur disparaissent, seules les urgences liées à une situation relevant d'une situation médicale pourront être admises (s'il s'agit du décès d'un parent à l'étranger).

Vie de la commune

RAPPEL AU CIVISME, UNE FOIS DE PLUS...

Les élus sont, entre autres fonctions, garants de la sécurité et de la tranquillité des habitants ainsi que de la gestion et du respect des biens publics.

Dans le bulletin municipal, nous avons, plusieurs fois, signalé des actes d'incivilité, de vandalisme ou des dégradations commises sur des biens publics et répété qu'une plainte serait systématiquement déposée à la gendarmerie, chose qui a été faite, même quand le délit était mineur...

Un certain nombre de rappels à l'ordre ont été effectués par la municipalité vers des jeunes accompagnés de leurs parents. Les retombées de ces tentatives de discussion et de prise de conscience ont souvent été bien minces, voire inexistantes.

Des dégradations de plus en plus nombreuses, des troubles de voisinage de plus en plus fréquents, des plaintes de citoyens victimes d'actes d'incivilité à caractère répétitif nous conduisent à maintenir cette position.

Toutefois, un dépôt de plainte déposé récemment a été retiré par la municipalité, car cette démarche a conduit à plusieurs réactions constructives :

- Un dialogue responsable et positif a pu être établi avec quelques parents conscients de ce qu'encourageaient leurs enfants mineurs.

- Une rencontre avec un groupe de jeunes sera organisée pour essayer ensemble : parents, élus et jeunes d'apporter des réponses adaptées à notre contexte de vie, ici, à Thurins.

- Enfin, le principe de «réparation» a été acquis, ainsi qu'une prise de conscience que les biens publics doivent être respectés, ceci pour le mieux vivre de tout le monde.

Maintenant il faut que chacun sache bien qu'un dépôt de plainte a une suite qui n'est pas du ressort de la municipalité. Une fois initiée, la procédure d'enquête sera menée par la gendarmerie, avec son lot de contraintes et d'investigations, et conduira à une réponse pénale (en l'espèce la décision du parquet des mineurs de Lyon).

Certains délits, même mineurs, peuvent ainsi être lourds de conséquences pour le devenir de l'enfant (inscription au casier judiciaire, fichier génétique ...) l'accès à certains métiers ou postes à responsabilité peut de ce fait devenir impossible.

Nos adolescents ne lisent sans doute pas le bulletin municipal, nous demandons aux parents de relayer ces informations qu'ils ne connaissent peut-être pas. Il ne s'agit pas de faire peur mais de faire prendre conscience à chacun des conséquences de ses actes.

Le Maire, Roger VIVERT

MOMENTS DE VIE THURINOISE

SOIRÉE DU 13 JUILLET



CONTES D'UN SOIR D'ÉTÉ DANS LA COUR DE LA MAIRIE



KERMESSE DE L'APEL



INAUGURATION DE L'EXPOSITION RECYCL'ART !



Renata nous explique sa démarche créative

Vie de la commune (suite)

CHARTRE DE L'ENVIRONNEMENT

«UN DÉFI POUR THURINS !»

Charte proposée par le Comité de la Journée du Fruit et le Conseil Municipal de Thurins, à l'occasion de la 22^e édition de la Journée du Fruit. Il est temps que chacun d'entre nous se mobilise au quotidien, par des gestes simples, pour limiter notre impact négatif sur notre terre. «**CHAQUE GESTE COMPTE !**»

Notre environnement local est magnifique mais il est fragile. Notre nature mérite d'être respectée et protégée pour nous et surtout pour nos enfants. Soyons tous unis pour un choix de développement durable dans une communauté de destins.

L'eau

METTONS-NOUS AU DÉFI DE NE PAS GASPILLER L'EAU !

1. Je récupère l'eau de pluie et m'en sers en particulier pour l'arrosage.
2. Je pratique un arrosage raisonné que je sois un particulier ou un professionnel, de préférence, aux heures les moins chaudes de la journée.
3. Je repère et répare les fuites d'eau (une chasse d'eau qui fuit = 600 litres gaspillés, soit la consommation journalière d'une famille de 4 personnes).
4. Je ne pollue pas les cours d'eau.
5. Je préfère une douche rapide à un bain.
6. Je lave ma voiture dans des endroits adaptés (station de lavage avec bassin de rétention des eaux usées pour éviter les pollutions des sols) plutôt que chez moi.

L'air

METTONS-NOUS AU DÉFI DE CHANGER NOTRE COMPORTEMENT EN VOITURE !

1. Lors de l'achat de mon véhicule, je fais mon choix en fonction de mes besoins.
2. Je réfléchis au choix du meilleur carburant.
3. Je démarre en douceur.
4. Je coupe le contact à l'arrêt.
5. Sur la route, je roule tranquillement sans à-coups. Je respecte les limitations de vitesse.
6. En ville ou au village, je roule prudemment et je tiens compte des piétons et des deux roues.
7. Au village, j'utilise les parkings aménagés pour aller à la boulangerie, l'épicerie, au distributeur de billets...
8. Le plus possible, pour les petits déplacements, je marche à pied.
9. Dans les villes, je stationne à la périphérie et j'utilise les transports en commun ou les vélos mis à ma disposition.
10. Je participe à la vie citoyenne de ma commune. J'aborde le sujet du co-voiturage, une des solutions d'avenir pour les déplacements.

La terre

METTONS-NOUS AU DÉFI D'AMÉLIORER LA PROPRETÉ DES RUES !

1. Mac drive = je ne jette pas les emballages à emporter sur la route, les chemins et dans les champs (la rue n'est pas une poubelle).
2. Au marché ou en courses, j'emporte mon panier pour ne pas demander de sacs plastiques qui détériorent la nature.
3. Tri des déchets = j'évite de surgonfler mes poubelles «normales» en triant le plus possible mes déchets en suivant les consignes simples données par la C.C.V.L. (caisses verte, bleue et jaune). J'ai à l'esprit qu'un mauvais tri engendre un surcoût pour le traitement des déchets qui coûte à la collectivité et donc au citoyen que je suis.
4. Je ne jette plus mes mégots de cigarettes par terre ni dans la rue à la descente de ma voiture.

Le feu

METTONS-NOUS AU DÉFI D'ÊTRE PLUS ÉCONOME DANS NOTRE CONSOMMATION D'ÉNERGIES !

1. J'achète écolo : achats malins, je vérifie la consommation des appareils ménagers et choisis de préférence des équipements de classe A (indiqué sur l'étiquette constructeur).
2. J'éteins tous les appareils en veille. En France, l'énergie consommée par tous les appareils en veille équivaut à celle consommée par une grande ville.
3. Je privilégie les énergies renouvelables. Le chauffage solaire ou le chauffage au bois utilisent des énergies renouvelables et moins polluantes que le chauffage au fioul ou au gaz dont les réserves sont par ailleurs limitées.
4. A chaque ampoule qui grille, je la remplace par une ampoule à basse consommation (classe A si possible).

Un peu d'humour : le Cinquième Élément

ASSOCIATIONS D'IDÉES !

Eau gaspillée	=	Réserves épuisées	Rivières souillées	=	Faune raréfiée
Chauffage modéré	=	Air préservé	Fruits consommés	=	Équilibre retrouvé
Fruits du matin	=	Tchao médecin !	Papiers jetés	=	Gifle assurée
Plastique brûlé	=	Dioxine créée	Voitures délaissées	=	Air purifié
Mégots jetés	=	Incendies déclenchés	Crachats réguliers	=	Bactéries partagées !
Vitesse respectée	=	Piétons sauvés	Crottes non ramassées	=	Chaussures parfumées !
Poubelles triées	=	Économies réalisées	Engrais limités	=	Milieus protégés !
Marche à pieds	=	Bonne santé	Énergies économisées	=	Réchauffements atténués



«La main de l'homme peut modifier notre environnement. Celle-ci est positionnée sur un disque avec un fond naturel (soleil, nuages...).

Sur chaque doigt figure un des cinq éléments vitaux et indispensables pour un environnement sain.

A l'intérieur de la main, nous avons représenté deux lignes où sont inscrits les mots «harmonie» et «profit» pour dire que notre environnement dépend totalement des «gestes de l'homme» !»

(Commentaires de l'équipe pour expliquer quelle idée en lien avec le thème de l'environnement elle a voulu traduire par sa création).



Cette exposition a nécessité 223 heures de travail.

- 103 kg de mirabelles, pour le soleil et le fond.
- 21 kg de prunes bleues pour le nuage.
- 1 800 bogues de châtaignes pour la main.
- 3 kg de haricots semences pour le papillon et les fleurs.
- 240 baies sauvages et tomates cerises pour les inscriptions.

Bravo à toutes les «petites mains» qui ont réalisé la grande main de l'exposition !



La présentation de la Charte
«Un défi pour Thurins»
par M. le Maire et la Présidente
de la Journée du Fruit



LA POTÉE

La préparation



Le repas



La traditionnelle sérénade des sonneurs de trompe de chasse.

LES CONCOURS



- Concours du plus gros mangeur de pêches de vigne
Gagnant : Manu ROISSE (15 ans) : 2,5 kg
 - Concours du plus long cracher de noyau de mirabelle
Gagnant : Christophe MOINE (de Grenoble) : 8,6 m
- Les records précédents n'ont pas été battus !*





LES CHARS



Ils sont nombreux à les avoir préparé !

- Les bénévoles des ateliers du club de l'Age d'Or, qui ont plissé les fleurs les lundis après-midi d'avril à début août.
- Une dizaine de personnes pour la préparation des structures et l'ouverture des fleurs pendant 7 samedis, de mai à août, au «filtre».
- 15 à 20 personnes début septembre chez Marius Dumortier pour la pose des fleurs et la «construction» des chars.

LE DÉFILÉ



Thurins rend hommage à notre planète TERRE et à toutes les idées mises en place pour la protéger, la respecter, la sauvegarder.

Nos anciens nous ont enseigné les 4 éléments ultimes : l'AIR, le FEU, la TERRE et l'EAU.

A Thurins, un 5^e élément arrive en force !

Ce 5^e élément est la source du dynamisme des Thurinois, source de l'énergie déployée par les bénévoles de la «Journée du Fruit». Il est au cœur de notre fruit fétiche, notre très chère FRAMBOISE, qui ne nous a pas encore dévoilé tous ses secrets.

Il n'y a pas de pétrole à Thurins, mais ce n'est pas un problème, car nous avons des idées pour avancer et sauvegarder un environnement propre.

Le défilé de chars propose quelques idées pour que Thurins reste le **POUMON VERT** des Coteaux du Lyonnais :

- Tri sélectif
- Maison solaire
- Éolienne
- Énergie des musiciens et souffle des accordéons
- Énergie locale, Thurins carbure au «Framboisiel»
- Globe terrestre sans déchets.



LA JOURNÉE EN IMAGES





10 SEPTEMBRE : 22^E JOURNÉE DU FRUIT

Discours d'inauguration prononcé par Maire-Caroline Garcin, présidente du Comité de la Journée du Fruit

«C'est avec un plaisir immense que je vous accueille, au nom de l'ensemble du Comité du Fruit, en ce 2^e dimanche de septembre, pour la 22^e édition de la Journée du Fruit.

Je profite de cette ouverture pour remercier tous nos partenaires et sponsors, qui oeuvrent fidèlement avec nous depuis des années, et sans qui l'événement d'aujourd'hui ne pourrait avoir lieu. Un merci particulièrement appuyé aux présidents des autres associations thurinoises qui participent, d'une façon ou d'une autre, à cette édition et aux gendarmes et pompiers, notamment à l'Amicale conduite par Jean-Marc DELORME, pour leur soutien et leur concours en terme de signalisation routière, travail de l'ombre mais poste important lors de grands rassemblements.

Mais je voudrais aussi remercier plus particulièrement encore l'ensemble des équipes de la Journée du Fruit, membres du Conseil d'Administration, responsables de postes ainsi que tous ceux qui participent, çà et là, en donnant de leur temps et de leurs compétences... Leur dire tout le plaisir et la fierté que j'ai de travailler avec eux pour faire la preuve, en ces temps d'individualisme acharné, que le bénévolat et le don de soi ne sont pas morts, qu'il est encore possible de mobiliser les foules pour faire de grandes et belles choses...

Je crois d'ailleurs que cette 22^e édition est aussi la confirmation d'une nouvelle impulsion : vous trouverez en effet, en sus des animations traditionnelles qui font le charme et l'intérêt de la Journée du Fruit, de **nouvelles animations** : comme, par exemple, l'espace Guinguette, place de Verdun, où Suzanne Marnas et ses musiciens ne manqueront pas de nous faire tourner la tête...

Et, pour rendre la fête encore plus belle et respecter l'esprit guinguette avec un grand «G», nous avons choisi de vous proposer, en avant-première cette année, une spécialité de bière artisanale à la framboise (capitale oblige !), histoire de se rincer les papilles sur les airs entraînant de l'Accordéon... A consommer avec modération bien sûr...

Si l'année 2006 est la concrétisation de certaines nouveautés, elle est aussi pour nous une année charnière, où nous avons voulu mettre à l'honneur, malgré la difficulté de l'exercice, un thème important : celui de **l'Environnement**.

Si le sujet peut sembler essentiel, voire même couler de source dans un village agricole et rural depuis toujours, il est aussi un sujet de réflexion plus large qui appelle à penser et à méditer.

Si l'agriculture a sa part à jouer dans cette notion d'environnement, chaque individu, chaque citoyen donc, doit lui aussi prendre conscience de son impact quotidien sur l'environnement et de ce qu'il génère, par le simple fait de vivre, en consommateur de ressources vitales et producteur de déchets divers.

Vous trouverez dans cet esprit, au fil des stands, des **associations d'idées**, comme autant de messages subliminaux (qui, soit dit en passant, ne sont pas tous à prendre au 1^{er} degré, vous le verrez !!), mais qui ont pour but de nous rappeler parfois la triste réalité des choses et l'absurdité de certains de nos comportements... L'Expo, qui se trouve devant nous, résume avec talent, toute l'ambiguïté du paradoxe... «Harmonie / Profit»...

Attention : le but n'est pas de moraliser, ni de fustiger. Nul ne peut prétendre être parfait en ce domaine. Mais si cette «Journée» pouvait servir, ne serait-ce qu'un instant, à en faire prendre **réellement conscience** et entraîner une forme de déclic **pour passer à l'action**, et bien notre objectif, toute prétention gardée, aura été atteint...

Il y a tant à faire que plutôt que de rentrer dans les détails de tout ce que nous vous avons préparé, je vous inviterai à rejoindre directement le stand «Environnement» (qui se situe sur le parking de la mairie) :

Vous y trouverez les grands acteurs œuvrant sur le sujet :

- la C.C.V.L., Communauté de Commune des Vallons du Lyonnais, qui assure, entre autres, la gestion quotidienne des déchets et de leur tri,
- la S.C.L., la Sauvegarde des Coteaux du Lyonnais, grande militante de la préservation de ce «poumon vert» tellement essentiel pour nos voisins lyonnais et que menace le projet du C.O.L. (Contournement Ouest Lyonnais),
- les associations ADEME et HESPUL, prêtes à nous conseiller pour faire les bons choix en matière d'énergies...

...Energies fossiles et renouvelables qui seront, par ailleurs, l'objet du défilé de chars qui nous réserve toutes ses surprises et que je vous invite à admirer aux alentours des 14 h 30.

Vous trouverez également mis gratuitement à votre disposition sur ce Stand Environnement, pour vous aider à franchir le cap, ou à le maintenir, dans des gestes simples mais ô combien efficaces, le **petit livre vert pour la Terre** de Nicolas HULOT, qui recense tous les gestes malins pouvant nous aider à agir dans le respect de la planète tout en étant bénéfiques aussi pour notre porte-monnaie...

A l'aune du Défi pour la Terre, et à notre échelle, nous lancerons avec la Municipalité, le «défi pour Thurins», en signant à 14 heures, la **Charte de l'Environnement**, pour que cet élan volontariste d'un jour ne reste pas à l'état de vœux pieux mais se transforme concrètement en engagements beaucoup plus durables.

Je rêve du jour où celui qui s'engage en faveur de l'environnement pour le plus grand bien de notre planète, ne soit plus «taxé» d'EXTRA-TERRESTRE, à l'image de la mascotte du «tri-marrant» de la C.C.V.L. (ce petit bonhomme vert), mais soit plutôt considéré comme un **Terrestre «EXTRA»**, soucieux de son impact sur l'environnement, conscient de son pouvoir d'action ICI et MAINTENANT.

Gageons ensemble que ce rêve puisse s'exaucer un jour...

car c'est sur ce rêve que je déclare maintenant ouverte la 22^e édition de la Journée du Fruit,

Vive la Journée du Fruit, Vive Thurins !»



Journée du Fruit - Résultat de la tombola 2006

- 1^{er} prix Panier garni GÉANT : M^{lle} Manon PERDRIX (n° 39 jaune)
- 2^e prix Un séjour d'une semaine pour 2 personnes en chambres d'hôte, en 1/2 pension : M^{me} CHOURRY (n° 1642)
- 3^e prix Un appareil photo numérique : M^{me} Marie GINET (n° 1358)
- 4^e prix Un stage centaure : M. GODEAU (n° 0269)
- 5^e prix Un lecteur DVD : M^{me} CHARRIERE (n°35 bleu)
- 6^e prix Un panier garni : M. Bernard ACCAREL (N° 0011)
- 7^e 8^e et 9^e prix Un bon d'achat de 25 € : M^{me} ROBERFROID (n° 1571)
M^{me} Irène MERAUD (n° 0350)
M^{me} REMPRECHT (n° 1022)
- 10^e et 11^e prix Un forfait vidange chez VULCO : M. LAMY (n° 32 jaune)
M. René DUNEME (n° 0750)

LES 3 TIRAGES INTERMÉDIAIRES POUR UN WEEK-END POUR 2 PERSONNES EN CHAMBRES D'HÔTE, EN DEMI-PENSION, ONT ÉTÉ GAGNÉS RESPECTIVEMENT PAR

- M^{me} Annie MARJOLLET (n° 1370)
- M. Claudius CLAVEL (n° 1965)
- M^{me} Lucienne ROBIN (n° 44 jaune)

Vous êtes tous invités le samedi 13 janvier 2007 à la salle Saint Martin, pour l'Assemblée Générale à 18 h et le retour de la fête à 20 h.

RÉPÉTITION DU DÉFILÉ DE LA BIENNALE DE LA DANSE AUQUEL A PARTICIPÉ LA M.J.C. DE THURINS



LA RENTRÉE SCOLAIRE

Enfants, de la maternelle au CM2 ont repris le chemin de l'école, répartis de la façon suivante



Écoles publiques

- ÉCOLE MATERNELLE : 103 ÉLÈVES

- Classe des tout-petits / petits M^{me} Nougué 27 élèves
 - Classe des petits / grands M^{me} Cure 24 élèves
 - Classe des moyens M^{me} Sinègre 27 élèves
 - Classe des grands 25 élèves
- M^{me} Auclair en congé maternité, remplacée par M^{me} Grenet

- ÉCOLE PRIMAIRE : 142 ÉLÈVES

- CP M^{me} Marsaud 25 élèves
- CP / CE1 M. Gros 18 élèves
- CE1 M^{me} Roche 21 élèves
- CE2 M^{mes} Jamet-Bourgade et Chevailler 21 élèves
- CM1 M^{me} Simon 30 élèves
- CM2 M. Meunier 27 élèves

École privée : 120 élèves

(51 en maternelle, 69 en primaire)

- PS/MS Claire GUINAND 31 élèves
- aide maternelle : Christiane CLARON
- MS/GS Marie-Jo MONTES 20 élèves
- aide maternelle: Charlène ROUTIN
- CP/CE1 Annick MURIGNEUX 24 élèves
- CE2/CM1 Hélène BALMONT 23 élèves
- Décharge de direction : Aline LACROIX
- CM1/CM2 Catherine PUTZU 22 élèves
- Agent d'entretien : Marie-Dominique BONJOUR.

UN SAMEDI CHAMPÊTRE AUX ARRAVONS

La fête des Arravons est une autre façon de se rencontrer, les souvenirs vont bon train, nos anciens nous racontent la vie passée dans le quartier. C'est l'occasion d'accueillir les nouveaux venus et nouveaux nés.

Depuis 13 ans, la fête bat son plein le 1^{er} samedi de juillet. Cette année chacun devait se couvrir de son plus beau chapeau de paille. Côté organisation, tout le monde participe. en apportant sa spécialité culinaire.

Pour les enfants, des jeux sont organisés pour leur plus grande joie. Pendant que le jambon au foin mijote tranquillement dans les chaudières, les plus grands commencent le

concours de pétanque... qui se terminera tard dans la nuit. Toutes les doublettes ont été primées.

Vers 19 heures, la «grillotine» coule à flot pour l'apéro. Avant de passer à table, la photo traditionnelle est prise pour compléter l'album.

Ce soir-là, les amateurs de foot de 2 à 85 ans n'étaient pas en reste, un écran géant les attendait à l'occasion de la rencontre France/Brésil. La victoire de la France nous a permis de partager un bon moment. Pendant ce temps, Dédé et son épouse commençaient à découper le jambon...



Vie associative

A.P.E.L.

UNE RENTRÉE INOUBLIABLE À L'ÉCOLE «LES CHEMINS DE SAINT JACQUES»

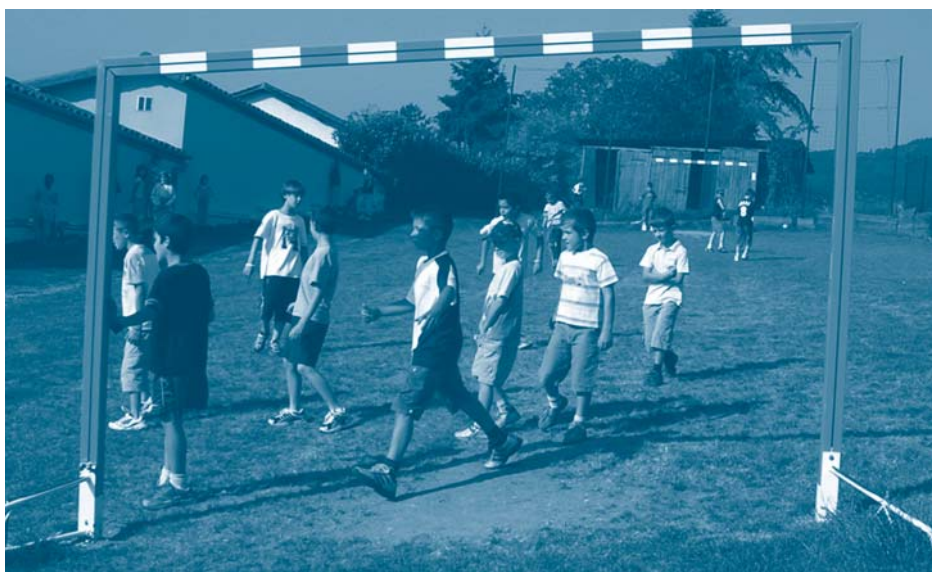
C'est avec une hâte non dissimulée et dans une joie communicative que petits et grands ont fait leur rentrée scolaire 2006. Tous étaient impatients de découvrir leur nouvelle école qui avait revêtu son nouveau parement pendant les vacances d'été. Bien sûr, le chantier avait été suivi avec une attention soutenue puisqu'il était devenu un véritable terrain d'observation pédagogique auquel les enfants avaient adhéré avec une forte implication.

À l'aube des vacances, l'école avait terminé sa croissance et pris ses formes définitives, mais telle une jolie plante, il lui restait à faire éclore sa floraison. C'est donc pendant l'été qu'elle s'est épanouie pour apparaître dans toute sa splendeur dès le retour de ses hôtes émerveillés par cette métamorphose.

Au portail, enfants et parents étaient accueillis par les illustrations expressives et colorées inspirées des fables de Monsieur de la Fontaine. Dès le seuil franchi, nos pas sont guidés sur un parterre de galets colorés. En levant nos yeux, nous découvrons les nouvelles façades polychromes en alternance de tons contrastés pour égayer et réveiller la nouvelle cour de récré.

Abrités sous la protection respectueuse du bâtiment originel : les nouveaux locaux s'allient à l'ancien bâtiment grâce au préau qui assure une liaison harmonieuse entre progrès et tradition.

Mais c'est en pénétrant à l'intérieur que nous découvrons la nouvelle dimension de notre Ecole. Les surfaces sont vastes, la



luminosité naturelle est omniprésente. Les espaces sont fonctionnels, confortables, et la distribution des locaux s'enchaîne avec efficacité et sobriété.

Nous disposons désormais de 2 nouvelles classes spacieuses pour les CE2 / CM1 / CM2, équipées d'un espace informatique, disposées en vis-à-vis pour favoriser les échanges inter-classes.

L'espace intermédiaire abrite la nouvelle salle d'anglais et la salle de réunions réserve un espace privilégié pour les rencontres avec les parents. Enfin, les locaux d'administration et de direction, donnant directement sur la cour, s'inscrivent en proximité avec l'activité scolaire.

Dans la continuité, nous découvrons la salle de motricité (ou plurifonctionnelle) : au premier abord, nous sommes saisis par l'impression de volume, les plafonds sont hauts, permettant l'insertion de gradins pour accueillir un public attentif. L'éclairage apporte une note chatoyante

par une exposition intégralement vitrée en façade sud. Les sols souples permettent les activités physiques en toute sécurité et affranchissent des aléas de la météo pour la programmation de la gymnastique.

En fin de visite, une agréable odeur de café chaud et de viennoiseries éveille nos sens. Comme pour repousser l'échéance d'un départ à regret, une collation est servie aux parents en présence des promoteurs du projet qui ont tenu à guider nos premiers pas pour nous inscrire dans la dimension conviviale de l'Institution.

Pendant ce temps, les enfants s'installent dans leurs classes avec excitation.

Nous étions tellement impatients de découvrir notre nouvelle école que nous avons détourné notre attention du mini-stade. Nous le découvrons en sortant : il siège fièrement paré d'une pelouse verdoyante encadrée par de hautes et rassurantes balustrades pour éviter les escapades intrépides des ballons indisciplinés. Cet espace ludique est un équipement idéal pour la détente de nos jeunes élèves.

Cette rentrée est sans aucun doute un événement marquant pour tous ceux qui l'ont partagé. Chacun a l'impression de prendre part à cet instant décisif qui s'inscrit dans le fondement humain de notre école. Car en fait, même si la matière et le confort sont nécessaires, l'essentiel n'est pas dans les matériaux mais bien dans l'énergie, le partage et l'apprentissage de la vie que nous allons construire au sein de notre nouvelle école.

L'A.P.E.L.



Vie associative (suite)

VIVE L'ÉTÉ AU RELAIS LES P'TITS POUCES !



Le 20 juin, les assistantes maternelles et les enfants du relais, rejoints par un groupe d'enfants de la crèche de Messimy, ont fêté l'arrivée de l'été avec des PAPIS et des MAMIES à l'ancien stade de foot de Messimy. Promenade, jeux de quilles, jeux de bulles et petite collation à l'ombre des parasols étaient au programme. Câlins et rires partagés resteront dans la mémoire de tous.

Du 26 juin au 6 juillet, une PLAGE TROPICALE a pris place dans la cour du relais et de la crèche. Palmiers et noix de coco ont poussé ! Les enfants et les adultes ont ainsi pu partager jeux de sable et jeux d'eau à volonté pour leur plus grand bonheur.

Un grand merci à la société E.V.A.D. de Brindas qui nous a livré le sable.

Les familles et les assistantes maternelles du relais ont clôturé l'année en organisant la FETE DU RELAIS le samedi 1^{er} juillet autour du thème de la plage tropicale.

120 personnes, adultes et enfants confondus, munies de seaux, pelles et rateaux, se sont retrouvées sur la plage du relais pour jouer. D'autres stands étaient prévus : l'espace Afrique de la ludothèque Quai des Ludes, les jeux de bulles, du jardinage et de la psychomotricité. Pour finir, un pique-nique commun a été partagé dans une ambiance de fête et de convivialité.

L'animatrice, Sandrine Alaixendri



POUR CONTACTER LE RELAIS LES P'TITS POUCES :

11, bis avenue des Alpes à Messimy
04 78 45 18 21 ou relais.ptitspouces@wanadoo.fr



FAITES LE PLEIN D'IDÉES AVEC LES P'TITS POUCES !

Le relais assistantes maternelles «Les P'tits Pouces» propose un service administratif ouvert à tous : informations C.A.F., P.A.J.E., démarches employeurs d'une assistante maternelle... ainsi qu'un accueil régulier des assistantes maternelles et des enfants qu'elles ont en garde lors des temps collectifs dans les locaux du relais à Messimy.

Plusieurs formations pour les assistantes maternelles sont déjà programmées pour 2006/2007 : les relations entre parents et assistantes maternelles, la révision de l'A.F.P.S., le jeu et la sophrologie.

De nouvelles animations avec nos partenaires (crèches, écoles, P.M.I., médiathèque, clubs des aînés, Relais de Vaugneray et Val Petite Enfance) sont à créer afin de renouveler des temps de convivialité comme ceux partagés les années précédentes : fête du printemps avec les écoles, pique-nique d'été et jeux d'eau avec la crèche, promenade d'été avec papis et mamies...

Assistants maternelles, retenez la date du **samedi 18 novembre 2006** qui est celle de la **journée nationale des assistantes maternelles** sur le territoire de la Communauté de Communes des Vallons du Lyonnais. Cette journée est organisée par les relais, la PMI et la C.C.V.L. Plus d'informations vous seront bientôt communiquées quant au déroulement des animations de cette journée.

Une soirée débat ouverte à tous aura lieu le vendredi 24 novembre sur le thème «*la fatigue des parents*», quelles répercussions au quotidien sur la famille et comment y remédier ?

Le relais, c'est aussi des temps de fêtes qui ponctuent l'année : Noël, spectacle de janvier et fête de l'été !

A bientôt,

Les animatrices, Eliane et Sandrine

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter :

Des permanences ont lieu les lundi, mardi, jeudi matins (Inès, la secrétaire pourra vous répondre de septembre à décembre) et le mercredi de 15 h à 17 h avec Sandrine, l'animatrice adjointe.

Les rendez-vous sont possibles le mercredi après 17 h.

DEPUIS LE 2 OCTOBRE

à Thurins RELAIS INTERCOMMUNAL ITINERANT



POUR TOUT RENSEIGNEMENT
José BRAZ 06 70 86 96 92
Val-petite-enfance@orange.fr

Informations soutien parents / assistantes maternelles
Mise en relation parents / assistantes maternelles
Location matériel puériculture, jeux...
Formation d'assistantes maternelles
Organisation de temps collectif
Projets petite enfance
Animations familles



F.N.A.C.A. COMITÉ DE THURINS - RONTALON

**Journée «Détente et Amitié»
le 27 août à Rontalon**

Bonne journée avec le beau temps,
une super ambiance et un excellent
repas.

RÉSULTATS DU CONCOURS DE PÉTANQUE

- **Doublette classée 1^{ère}**
Marie FAYET et Albert ODIN
(coupe P. Raynard)
- **Doublette classée 2^e**
Joseph BLANC et François
VINDRY
- **Doublette classée 3^e**
Myrèse POIX et François TISSOT
- **Doublette classée 3e ex-aequo**
François CLAVEL et
Michel MASSARD

**En 2007,
26 août, à Thurins.**

ACTIVITÉS À LA M.J.C.

Les cours ont repris depuis le 18 septembre, mais il est toujours temps de vous inscrire dans les activités en fonction des places disponibles.

Des activités nouvelles sont au programme de cette année :

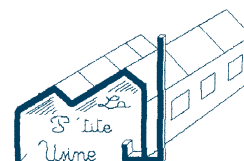
- **Kid Éveil** : pour les 3 à 5 ans et 6 à 7 ans, le vendredi à partir de 17 h.
- **Hip-Hop** : pour les ados, le samedi de 14 h 30 à 16 h 30.
- **La photo numérique** et utilisation de programmes pour la retouche, le lundi de 20 h à 22 h.
- **Arts Plastiques enfants** à partir de 8 ans, le mardi à 17 h.
- **La Poterie** rencontre toujours un vif succès auprès des enfants à partir de 6 ans, il ne reste que deux places, vite, vite, le jeudi à 17 h. Mais nous vous proposons également des cours pour adultes le jeudi de 20 h 30 à 22 h !

Nous vous proposons une réunion d'information le **mercredi 18 octobre 2006 à 19 h à la M.J.C. pour la couture** afin d'élaborer avec vous le contenu des cours en fonction de vos attentes, et vous proposer également des stages suivant des thèmes particuliers : coupe à plat ou autres...

En **Modern jazz** c'est Catherine Villard qui prend le relais avec des cours le mercredi de 18 à 19 h pour les 6-10 ans et de 19 h 15 à 20 h 30 pour les ados, il reste peu de places, si vous êtes intéressés n'hésitez pas à appeler !

Nous vous proposons bien d'autres activités : danse moderne, rock, country... alors venez nous voir !

Pour toutes infos complémentaires n'hésitez pas à contacter la M.J.C. de Thurins au **04 78 48 99 60** du mardi au vendredi.



MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE
53, rue du 8 mai 1945 - 69510 Thurins
Tél. 04 78 48 99 60 - Fax : 04 78 81 76 36
E-mail : mjc.thurins@wanadoo.fr

Vie associative (suite)

F.C.V.L. : UN DÉBUT DE SAISON BIEN REMPLI !

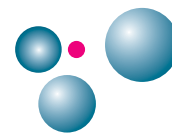


L'actualité du Football Club Val' Lyonnais est plus que dense en ce milieu d'année 2006, puisqu'après avoir fait monter de division les trois équipes seniors, et, pour la seconde année consécutive les 15 ans, la nouvelle saison a débuté par trois nouvelles victoires lors de la première journée de championnat ainsi que la qualification pour la deuxième année de suite pour le 3^e tour de la Coupe de France !

Côté extra-sportif, le club a accueilli de grands noms du football lors de l'inauguration du Complexe Florian Maurice à Messimy le 2 septembre 2006. Plusieurs milliers de personnes s'étaient donné rendez-vous pour assister à la rencontre entre les anciens joueurs de l'Olympique Lyonnais (invités par Florian Maurice) et l'O.M. Star Club, le parrain du club ayant également évolué dans le club phocéen.

Les anciens pros du ballon rond Sonny Anderson, Franck Gava, Christophe Delmotte, Alain Caveglia, Sylvain Anselmini, Gaëtan Huard, Manuel Amoros entre autres, ont pu évoluer sur la pelouse synthétique du parc du Vourlat pour un match amical d'un haut niveau technique, dirigé par l'arbitre international Eric Poulat, seul arbitre français de la coupe du monde 2006 en Allemagne.

Enfin, le F.C.V.L. cherche encore un dirigeant seniors ainsi qu'un entraîneur et un dirigeant pour les 15 ans.



A.S. PÉTANQUE THURINOISE

Concours du 14 juillet (Souvenir Claude Fenet)

32 doublettes.

Très bon déroulement, malgré un gros orage lors de l'ultime partie.

- **Champions** : Yvon MARQUET et Philippe BORDET
3 parties gagnées sur 3
(Saint-Symphorien-sur-Coise)
- **Sous-champions** : Rémy BLEIN et Michaël SOULARD
3 parties gagnées (Rontalon / Brindas)
- **Classés 3^e** : Michel GRANGE et Lucien APPETITI
3 parties gagnées (St-André-la-Côte)
- **Classés 4^e** : Bernard PERRAUD et Jean UBAUD, Vice-Président et Président d'Honneur de l'A.S.P.T.
3 parties gagnées (Thurins)
- **Classés 5^e** : Jean-Louis CHAZAUD et Gilles LARGERON
2 parties gagnées (Messimy / Brindas)
...etc...

Concours de la Vogue

Encore une grosse averse lors de l'ultime partie... !

RÉSULTATS

- **Doublette classée 1^{ère}**
Fabrice WAXIN (Givors)
Kevin HERQUEL (Echalas)
- **Doublette classée 2^e**
Frédéric SÉON (Mornant)
Lucien APPETITI (St-André-la-Côte)
- **Doublette classée 3^e**
David MASCARO (St-Laurent d'Agny)
Christian GARIN (Montagny)

9 septembre 2006

11^e But d'Honneur (phase finale)

- **Finale**
Hervé COUTURIER (champion 2006) bat Bruno CONFORT
par 13 à 5
- **Partie pour la 3^e place**
Joseph BONJOUR bat Yves BONNIER par 13 à 10
Rendez-vous à la saison 2007.





PETIT SONDAGE

Seriez-vous intéressé par des visites à la Maison de Retraite de Saint-Martin-en-Haut ?

La demande en a été faite à l'A.B.A.P.A. Ce service pourrait être mis en place.

Cela pourrait être une occasion de sortie pour les uns, et de visite pour les autres ; pour des rencontres amicales pas toujours faciles à organiser.

Si vous êtes intéressés, vous qui avez plus de 80 ans et qui êtes seuls, faites-le nous savoir.

Nous étudierons les possibilités et vous tiendrons au courant.

Téléphone à contacter : **04 78 48 93 50**

L'Équipe de l'A.B.A.P.A.

A.B.A.P.A. INFORMATIONS

Dans le cadre de sa politique d'action sociale, la C.R.A.M. développe, entre autres, des objectifs majeurs :

- évaluation des besoins des personnes âgées
- prévention de la perte d'autonomie
- qualité de la prise en charge
- partenariat
- etc...

La **PRÉVENTION** est un atout majeur dans le vieillissement ; si repousser les années est une bonne chose, mieux vaut encore les repousser dans les meilleures conditions possibles. L'idéal bien sûr serait de vieillir en bonne santé.

La **PRÉVENTION** est savoir prendre les bonnes habitudes, ou savoir faire les gestes les mieux adaptés au manque d'aisance ou aux difficultés rencontrées dans la vie quotidienne afin d'éviter certains risques : chutes, fractures, fatigue respiratoire.

Dans ce cadre là, la C.R.A.M. assure des ateliers de conseils et de prévention où vous pourrez acquérir ces bonnes pratiques, de façon simple et ludique.

Après la mémoire, l'alimentation, en lien avec elle, l'A.B.A.P.A. vous propose "**L'ATELIER EQUILIBRE**". Il ne s'agit en aucun cas de gymnastique, mais des techniques de savoir-faire adaptées. Nous vous proposons une rencontre avec les intervenants, pour vous expliquer le contenu de cet atelier et son déroulement, le jeudi 26 octobre 2006 à 15 heures à la Mairie de Thurins.



UNE PASSERELLE DE THURINS À YOUTOU AU SÉNÉGAL !

L'Association «**Passerelle pour Youtou**» (A.P.P.Y.) a été créée à l'initiative d'Elisabeth Confavreux.

Elle a pour but l'accompagnement du village de YOUTOU au Sénégal dans tous les domaines de la vie quotidienne : santé, éducation, social, économie, culturel ...

Ce village de 1 100 habitants, dont 65 % de moins de 18 ans, est situé en Casamance.

Pourquoi Youtou ?

Parce qu'Elisabeth est partie en 1991 à titre humanitaire au Sénégal pour participer à l'installation d'une maternité dans ce village. Depuis elle y a passé presque 7 ans de sa vie pour mener, avec les villageois, des projets de tous ordres (pirogues et décortiqueuse à riz collectives, construction de classes, installation de latrines...)

Un réseau s'est constitué autour d'Elisabeth pour l'aider dans ces actions et en décembre 2005, elle a décidé avec un groupe d'amis de créer l'association «**Passerelle pour Youtou**» pour mieux structurer et développer cette aide.

En 2006, les premières actions menées directement par l'Association, ont été la mise en place d'un groupe de personnes-relais dans le village même ; l'installation de placards pour une bibliothèque, gérée par de jeunes adultes qui apporteront aux scolaires leur appui aux devoirs ; l'acquisition d'un vélo pour permettre aux jeunes d'évacuer plus facilement leurs produits maraîchers ; l'achat de tissus pour la confection de blouses pour les 400 élèves de l'école primaire...

Le samedi 2 décembre 2006, à la salle Saint Martin de Thurins, une soirée vous permettra de visionner un film présentant l'association, le village de Youtou et ses habitants, autour d'un repas africain et d'autres saveurs africaines.

Venez nombreux !

PASSERELLE POUR YOUTOU

Association loi 1901 à but humanitaire
déclarée en préfecture le 9 décembre 2005

1, place Dugas - 69510 Thurins
e-mail : passerelle_pour_youtou@hotmail.fr

Vie associative (suite)

JUDO CLUB DE THURINS

Bilan de la saison 2005-2006

167 adhérents, affiliés à la Fédération Française de Judo et Disciplines Associées (F.F.J.D.A.).

Comme chaque année, de nombreux podiums en U.F.O.L.E.P. et F.F.J.D.A. (Championnat du Rhône, Ligue Rhône-Alpes, Inter-régions et France) sont venus augmenter les résultats, coupes et médailles du club.

NOTONS LES PRESTATIONS DE CERTAINS :

- Margot PIGNON - Médaille de bronze championnat U.F.O.L.E.P. Rhône
- Nicolas CROZIER - Médaille de bronze championnat U.F.O.L.E.P. Rhône
- Mégane JASSERAND - Vice-championne du Rhône F.F.J.D.A., 8^e Inter-région F.F.J.D.A., Championne coupe de France des M.J.C.
- Jason TISSOT - 5^e coupe de France des M.J.C.
- Corentin PAVOUX - Champion du Rhône F.F.J.D.A., Champion coupe de France des M.J.C.
- Virginie BONJOUR - 3^e coupe de France des M.J.C.
- Marine DUCROS - Vice-championne de France coupe des M.J.C.
- Maxence MURE - Vice-champion du Rhône U.F.O.L.E.P.
- Marion BORDEL - 3^e coupe de France des M.J.C., Championne du Rhône U.F.O.L.E.P., 5^e championnat de France par équipe U.F.O.L.E.P.
- Yohan MARTINEZ - Champion du Rhône U.F.O.L.E.P., 3^e coupe de France des M.J.C., 3^e district F.F.J.D.A., Vice-champion du Rhône F.F.J.D.A., Champion de France U.F.O.L.E.P.
- Olivier MERAUD - Médaille de bronze Rhône U.F.O.L.E.P.
- Thibault FAURE - 5^e championnat de France U.F.O.L.E.P.
- Laurianne VENET - Classée 12^e National F.F.J.D.A., Championne Junior et Senior Rhône F.F.J.D.A., Vice-championne Ligue Senior F.F.J.D.A., Championne Ligue Junior F.F.J.D.A., Championne du Tournoi Drôme-Ardèche, 7^e en individuelle et équipe championnat de France Universitaire
- Yvan COUEDEL - Médaille de bronze Rhône U.F.O.L.E.P., Médaille de bronze championnat inter-régions entreprise et ceinture noire cette année.



Sur le tatami

Saison 2006-2007

• ACTIVITÉS PROPOSÉES

- Judo pour enfants, ados et adultes
- Préparation physique compétition pour ados et adultes
- Préparation musculaire pour ados et adultes
- Jujitsu pour ados et adultes.

• UNE NOUVEAUTÉ

Cette année, suite à un cours de démonstration qui a eu lieu en juin 2006, en plus des activités Judo dès 4 ans et jujitsu adultes, le club a ouvert un cours de kjujitsu ados (dès l'âge de 12 ans), le mercredi de 19 h à 20 h.

• QUELQUES ÉVÉNEMENTS PRÉVUS

- Stage de jujitsu (dates à définir)
- Open de jujitsu combat inter-club courant janvier
- Sélection championnat du Rhône U.F.O.L.E.P. poussin - benjamin 1^{er} samedi de mars 2007 suivi de notre inter-club le 1^{er} dimanche de mars 2007.

• TARIFS

Carte adhésion Judo Club Thurins :	5,00 €
Licence F.F.J.D.A. :	30,00 €
Licence 1 U.F.O.L.E.P. enfant (1996 et +) :	13,00 €
Licence 2 U.F.O.L.E.P. jeune (1990 -95) :	15,00 €
Licence 3 U.F.O.L.E.P. adulte (1989 et -) :	26,00 €
Cours principal :	1 h 00 96,00 €
	1 h 30 140,00 €
Cours complémentaires :	1 h 00 20,00 €
	1 h 30 30,00 €
Musculation	1 h 00 15,00 €

Réduction sur le prix des cours pour les familles inscrivant plusieurs judoka :
2^e adhérent - 5 % ; 3^e adhérent - 10 % ; 4^e adhérent - 15 % ; ...

• **HORAIRES DES COURS** - Se renseigner auprès des responsables ou en mairie.

• DOCUMENTS À FOURNIR IMPÉRATIVEMENT AU PLUS TARD AU 1^{ER} COURS

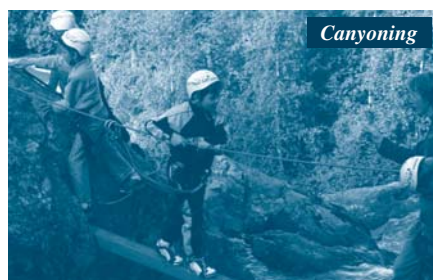
- Autorisation parentale signée
 - Certificat médical d'aptitude à la pratique du judo avec la mention « en compétition »
 - Licence F.F.J.D.A. signée
 - Licence U.F.O.L.E.P. signée + photo
- Le règlement complet (adhésion et cotisation)

Et entre les deux saisons... notre stage d'été de remise en forme et préparation à la nouvelle saison.

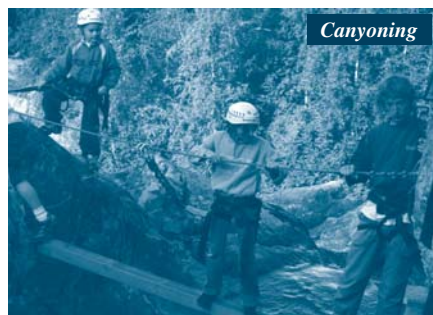
Il s'est déroulé à «LA MORTE», dans l'Isère, pour faire suite au stage de l'an dernier qui se situait au «NOYER», dans les Hautes-Alpes.

Une quarantaine de participants cette année, venus de clubs aussi éloignés qu'Aix-en-Provence, Chambéry, Le Puy-en-Velay, Soucieu-en-Jarrest et Thurins y ont participé. Cette année, le coût était de 270 € par stagiaire pour 7 jours et 6 nuits, comprenant : transport, hébergement et activités encadrées par des B.E.

a) **Canyoning** (descente de cours d'eau) avec deux niveaux de difficulté :



Canyoning



Canyoning



Canyoning

- Un premier saut de 9 mètres, pour se mettre dans l'ambiance, avec les plus grands, suivi de différents sauts et toboggans dans le torrent.

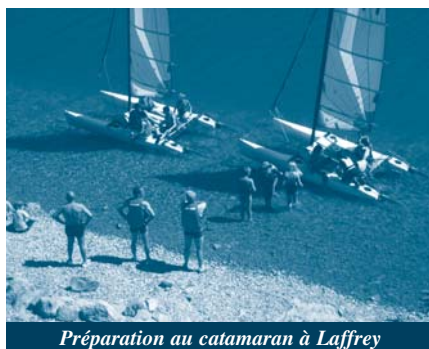
- Un premier saut de 3 mètres pour les plus petits suivi de la même manière par d'autres sauts moins impressionnants et toboggans, avec au final une tyrolienne au-dessus d'une cascade.

b) **Via Ferrata** sur le site de «La Morte»

c) **Catamaran** sur le lac de Laffrey. Quelques abordages et arrivées fracassantes sur la plage n'ont pu être évités pour certains (dont nous taisons les noms pour éviter toutes polémiques au sein de l'équipe...).



Vérification avant la grande croisière



Préparation au catamaran à Laffrey



Sur le lac



Sur le tatami

Pour les activités internes : **judo, A.F.P.S.** (cours de secourisme dirigés par Didier Ducros), **sports Co, trampoliner** sur le site d'hébergement, **rando, soirées à thèmes, olympiades** en fin de stage avec un tournoi de judo et une soirée de culture générale.

A noter que cette année, les âges variaient de 9 à 22 ans pour les stagiaires. Quelques-uns de nos plus anciens, vont rejoindre l'équipe des cadres l'année prochaine, ce qui nous permettra d'ouvrir ce stage à un plus grand nombre de participants.

Un grand merci, pour leur participation active au transport des participants au stage, à Philippe ARLAUD et à son frère Pierre, qui nous ont permis de diminuer le prix du transport. Philippe est responsable de l'auto-école FORGET (permis poids lourd et transport en commun).

Merci à eux.



La rando



Tir au camion lors des Olympiades



Vie associative (suite)

BASKET LOISIRS MIXTE (EPISODE 2 : LE TEMPS DES RENCONTRES)



Avec l'équipe de Saint-Martin-en-Haut (à Thurins)



Avec l'équipe de Francheville (à Francheville)



Thurins défend son camp contre Saint-Martin-en-Haut (tournoi, 1^{er} juillet 2006)

A partir de janvier, les combats nous avons menés.

La première mi-temps, nous avons perdu. La deuxième mi-temps, nous avons perdu. Mais la troisième mi-temps, nous avons gagné largement.

Au fil des rencontres, l'esprit d'équipe a été forgé.

Les progrès, par nos adversaires, ont été constatés.

En fin d'année, un grand tournoi nous avons organisé.

Malgré l'actualité (football), 3 clubs sont venus.

La chaleur, la bonne humeur étaient au rendez-vous.

Une excellente journée nous avons passé.

Si vous voulez nous rejoindre

A la salle des sports, il vous faut vous rendre

Le jeudi dès 20 h 30 et jusqu'à...

Une idée de l'équipe vous pourrez vous faire

Les papiers et l'inscription pourront venir après

Nous supporter vous pouvez aussi (contacter Catherine Paillat 04 78 81 79 83)

Que la force soit avec nous !

La section basket



Le banc de touche (tournoi 1^{er} juillet 2006)

LES ÉCLAIREUSES, ÉCLAIREURS DE FRANCE DE THURINS EN CAMPS ...



Les Éclés (12-15 ans)

Ils ont fabriqué leurs coins d'équipage, c'est-à-dire là où ils vivent par petits groupes. Ils ont fait beaucoup d'itinérance pendant le séjour, avec une randonnée de 5 jours et même une explo !!! Une explo, c'est lorsqu'on part sans animateurs après avoir, bien sûr, bien préparé notre projet avec leur aide. Les responsables d'animation passent nous voir le soir pour voir si tout va bien.

Si tu as entre 6 et 15 ans, nous t'invitons à venir découvrir une activité, t'amuser et te faire de nouveaux copains ! Les activités ont lieu un dimanche par mois de 11 h à 17 h à la M.J.C. de Thurins.

CONTACT : Jérôme Lacoste
La Côte - 69510 Thurins
Tél. 04 78 81 91 13

Les louveteaux (8-11 ans)

«On est parti en Aveyron en camp Louveteaux. Notre thème c'était le Petit Prince. Nous avons découvert cette histoire à travers de grands jeux, nous sommes partis en randonnée pendant deux jours, on a fait des cabanes dans les arbres, on a appris à faire de la confiture, on a fabriqué des instruments de musique avec du bambou, des feuilles, des chardons... A la fin du camp, on a même fait une «fiesta» et c'était super !»

Louise, louvette



SUPER LOTO DES BLEUETS

Samedi 7 octobre 2006 à 20 h, salle Saint Martin, rue du Michard.

A GAGNER :

- Un téléviseur LCD 51 cm
- Un appareil photo numérique
- Un bon d'achat de 50 € dans une bijouterie
- Un panier garni
- Un lecteur DVD-DivX portable
- Un VTC adulte
- Un lecteur DVD-DivX de salon
- Et de nombreux autres lots...

Une partie enfants gratuite avec un poste Radio - CD à gagner

Prix : 1 carton 3,50 € 6 cartons : 16,50 €

Buffet - Buvette



Vie associative (suite)



L'ARAIRE



A MESSIMY

Centre de documentation sur le pays lyonnais ouvert au public

Près de 600 ouvrages sur l'histoire, la géographie, le patrimoine, l'histoire de l'art et l'archéologie dont plus de la moitié sur le Lyonnais, la série complète de la revue L'Araire, soit à ce jour 145 numéros, des bulletins d'histoire de Lyon et Saint-Etienne, des parutions du Pré-Inventaire et de l'Union des Sociétés Historiques du Rhône, vingt ans d'Archéologia et bien d'autres documents permettent aux lecteurs de se passionner pour leur pays. Une visite à notre centre de documentation les mercredis après-midi, ou un contact téléphonique, vous permettront également de connaître les autres activités de L'Araire. (Fermé en août).

Les consultations de notre centre de documentation sont gratuites.

Tél. 04 78 45 40 37.

Revue L'Araire

Vous pouvez vous procurer les numéros de la revue L'Araire au siège à Messimy, Passage de L'Araire, sur place, les mercredis de 14 h à 18 h ou du lundi au vendredi (horaires au 04 78 45 40 37).

Des dépliants de la revue sont disponibles gratuitement sur place, sur simple demande.



DVD sur l'habitat rural

L'habitat rural en Pays Lyonnais



Groupes de Recherche sur l'Histoire, l'Archéologie et le Folklore du Pays Lyonnais

L'Araire a réalisé un DVD sur l'habitat rural en Pays Lyonnais présentant le modèle architectural de la ferme en U, typique du Pays Lyonnais. Une exposition présentée à Yzeron dans sa Maison d'Expositions jusqu'en 2005, accompagnée d'un numéro spécial de la revue trimestrielle avait déjà été créée sur ce thème en 2002. Forte du succès de ces deux actions culturelles, L'Araire propose aujourd'hui un support moderne de présentation du patrimoine rural bâti et des paysages du Pays Lyonnais. Ces images tournées entre 2001 et 2004, nous emmènent à la découverte des fermes en U et de leurs caractéristiques : matériaux de construction, bâtiments d'habitation et d'exploitation, alimentation en eau ...

Le DVD est disponible au siège administratif de L'Araire - 1 passage de L'Araire - 69510 Messimy 04 78 45 40 37 au prix de 15 € (20 € franco par envoi postal).

A YZERON

Maison d'Expositions de L'Araire

Les visiteurs peuvent découvrir le centre d'expositions et d'animations situé en bordure du village, à la pointe nord-est de l'éperon rocheux qui domine la vallée de l'Yzeron, de 14 h à 18 h, les samedis, dimanches et jours fériés, jusqu'à fin octobre.

Deux expositions permanentes sont présentées.

La première, «*le tissage du velours de soie dans l'Ouest Lyonnais*» retrace

l'activité du tissage dans la campagne lyonnaise qui s'oriente dans le tissage du velours de soie à partir de 1830.

La seconde, «*Les aqueducs romains de Lyon*» propose une découverte des 4 aqueducs qui alimentaient la cité de Lugdunum en eau et des techniques de construction mises en œuvre par les romains.



Une troisième salle propose au public de découvrir pour la 2^e année une **exposition sur le télégraphe de Claude Chappe**, réalisée par J.-L. Contamine et H. Barbier.

Du 22 juillet au 29 octobre :

Exposition temporaire sur «La vallée de l'Yzeron», réalisée en collaboration avec le S.A.G.Y.R.C (Syndicat d'Aménagement et de Gestion de l'Yzeron, du Ratier et du Charbonnières), où L'araire présente les diverses caractéristiques de l'Yzeron et de son bassin versant : milieu piscicole, faune, flore, paysages, patrimoine, crues. La Maison d'expositions de L'Araire propose aux visiteurs des projections audiovisuelles sur divers thèmes : aqueducs romains, architecture rurale, anciens moulins, vitrail ou encore anciens métiers.

Les visiteurs ont également accès à l'espace librairie située au rez-de-chaussée où revues L'Araire, vidéos, DVD, cartes postales, ouvrages sur le Pays Lyonnais sont en vente.

L'Araire accueille les groupes sur rendez-vous (10 personnes minimum) pour visiter les expositions et propose également des visites des vestiges des aqueducs romains à la journée ou à la 1/2 journée.

Renseignements et réservations :

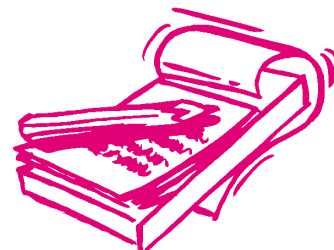
04 78 45 40 37.

Contact : Karine Lartige

Vous avez la parole...

Les articles publiés dans cette rubrique sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs et n'engagent en rien la municipalité.

Rappel : cette rubrique vous est réservée.



Calendrier des fêtes

Octobre

- Dimanche 1**Marché de l'Artisanat de la F.C.P.E., de 9 h à 18 h, salle St Martin
Samedi 7Loto des Bleuets, 20 h, salle Saint Martin
Vendredi 13Assemblée Générale O.G.E.C. / A.P.E.L., 20 h 30, salle de la mairie
Dimanche 15Assemblée générale Western Dance, salle Saint Martin
Dimanche 29Concours de belote du Club de l'Age d'Or, 14 h, salle Saint Martin

Novembre

- Vendredi 3**Assemblée Générale de la F.N.A.C.A., au restaurant Bonnier
Samedi 4Concours de belote de la F.N.A.C.A., à 14 h, salle Saint Martin
Lundi 9Réunion publique d'information sur la Z.A.P. par la mairie, à 20 h, salle Saint Martin
Samedi 11Commémoration du 11 Novembre (Armistice 1918). Messe à Thurins
Samedi 18Belote de l'A.P.E.L., 20 h, salle Saint Martin
Samedi 18Assemblée générale de la Maison de la Musique à 17 h 30, en mairie
Jedi 23Réunion publique d'information sur le projet de Développement et d'Aménagement Durable de la mairie, à 20 h, salle Saint Martin
Samedi 25Soirée folklore M.J.C., 20 h 30, salle Saint Martin

Décembre

- Samedi 2 et dimanche 3** ..Porte ouverte au local de l'Âge d'Or
Vendredi 8Animation U.C.A.T. illuminations
Dimanche 10Repas de Noël des Anciens, 12 h, salle Saint Martin
Dimanche 10Concert de Noël de la Maison de la Musique, 17 h, à l'église
Samedi 16Fête de Noël de l'A.P.E.L., 15 h, salle Saint Martin
Mercredi 20Bûche de Noël de l'Âge d'Or, 14 h, au restaurant scolaire
Dimanche 31Repas de la Saint Sylvestre (classes en 7)

Janvier 2007

- Dimanche 7**Cérémonie d'échange des vœux, 11 h, salle Saint Martin
Samedi 13Assemblée Générale de la Journée du Fruit à 18 h, en Retour de la fête à 20 h, salle Saint Martin

État civil

Naissances

- 28.06.06 Jade BALMONT
13.07.06 Eloïse Marie FAYOLLE
18.07.06 Cris REYNARD
20.07.06 Issa Antoine SCHWEIZER
07.08.06 Lisa PERNET
11.08.06 Lisa Anna ETARD
02.09.06 Vikaes Jacek DE GACHE
04.09.06 Lubin CONFORT
05.09.06 Line FILLON

Nous en profitons pour rappeler la naissance de son frère Tom FILLON, le 22.10.04, que nous avons oublié de mentionner. Avec nos excuses à la famille.

- 05.09.06 Nathan Jean Alexandre RATTON



Mariage

- 29.07.06 Olivier BESSON et DING Jing
09.09.06 Guillaume Eric Christian SAVIN et Marie-Christine BOUREILLE



Décès

- 01.07.06 GRAND épouse CHALANCON Claudia
01.07.06 BERRIER Suzanne Estelle (Hors Commune)
04.07.06 KOUTANDJIS Constant
05.07.06 GUERIN épouse ROSSIGNOL Jeanne Michelle (Hors Commune)
08.07.06 ACCAREL Jean Alphonse
11.08.06 CHIAVELLO Jean Denis (Hors Commune)
07.09.06 BONNIER Pierre (Hors Commune)
01.10.06 DELORME épouse RATTON Françoise Claudia



Thurins, village fleuri

Merci aux agents de l'équipe voirie et à tous les habitants qui ont le souci de fleurir notre village pour le plaisir de tous.

